

La Covid-19 et la chaîne de valeur mangue au Sénégal



Effets, Stratégies d'adaptation et Recommandations

Dr Sidy TOUNKARA Chercheur à IPAR

La Covid-19 et la chaîne de valeur mangue au Sénégal

Effets, Stratégies d'adaptation et Recommandations

Dr Sidy TOUNKARA
Chercheur à IPAR

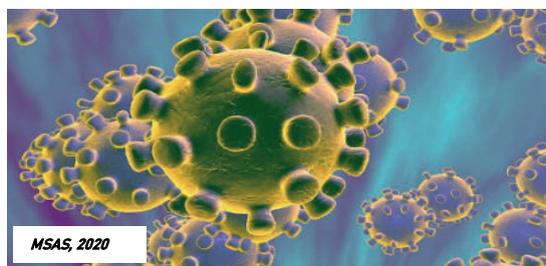


Table des matières

Table des matières	2
Sigles et abréviations	5
Liste des Cartes	7
Liste des Tableaux	7
Liste des Figures	7
Liste des Encadrés	7
Remerciements	8
Résumé exécutif	9
Introduction : le secteur de la mangue face à la Covid-19 au Sénégal	10
L'initiative de l'étude sur la mangue en temps de Covid-19.....	10
Lutter contre la Covid-19 et libérer les acteurs de la mangue comme problématique.....	10
L'objectif, les questions et l'hypothèse de recherche.....	11
La méthodologie de recherche : avantages et limites.....	11
Le plan de restitution des résultats.....	13
1. Le fonctionnement du secteur de la mangue et la Covid-19 au Sénégal : le cadre analytique	13
1.1 Le secteur de la mangue : un potentiel sous-exploité	13
1.2 Le schéma d'acteurs de la chaîne de valeur mangue.....	17
1.3 Les opportunités structurelles de la chaîne de valeur mangue.....	18
1.4 Les contraintes structurelles de la chaîne de valeur mangue.....	19
1.5 Les défis de la chaîne de valeur mangue.....	22
1.6 La chronologie et la synthèse des mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19.....	23
2. Les effets de la Covid-19 dans le secteur de la mangue au Sénégal	26
2.1 La raréfaction de la main d'œuvre	26
2.2 L'accentuation des difficultés d'accès aux marchés	27
2.3 Le manque de visibilité sur les marchés d'exportations de mangue	29
2.4 Le report des projets de développement.....	30
2.5 La baisse des activités malgré les charges additionnelles.....	31
2.6 La suspension des activités de transformation et de formation agro-alimentaire.....	33
2.7 L'accentuation des difficultés d'accès au financement.....	34
2.8 Les effets psycho-sociaux sur les acteurs et la prise en charge des ménages	34

3. Les stratégies d'adaptation développées par les acteurs de la mangue dans le contexte de la Covid-19 au Sénégal	36
3.1 Sécuriser les besoins alimentaires pour la période de soudure	36
3.2 Maintenir le réseau d'acteurs et la communication.....	36
3.3 Se recentrer sur le marché national et diversifier sa clientèle au niveau local.	36
3.4 Prévenir le développement de la mouche des fruits.....	37
3.5 Diversifier les activités de production et de commercialisation	37
3.6 Se tenir informer et recourir aux mesures préconisées par l'Etat.....	38
3.7 Mettre en place un système de rotation et d'occupation des travailleurs	39
4. Les recommandations pour renforcer la résilience des acteurs de la mangue au Sénégal	40
4.1 Les mesures structurelles sur le long terme.....	40
4.1.1 <i>Faciliter l'accès au financement des acteurs de la mangue.....</i>	<i>40</i>
4.1.2 <i>Développer une politique de transformation de la mangue et du consommateur local.....</i>	<i>40</i>
4.1.3 <i>Appuyer davantage la recherche et la vulgarisation des techniques de production et de transformation de la mangue.....</i>	<i>41</i>
4.1.4 <i>Développer l'organisation et la capacitation des acteurs de la mangue</i>	<i>41</i>
4.1.5 <i>Aller vers la contractualisation entre producteurs, transformateurs et exportateurs de mangue.....</i>	<i>41</i>
4.2 Les mesures conjoncturelles sur le court terme pour surmonter les effets de la Covid-19.....	42
4.2.1 <i>Libérer les acteurs de la mangue en échange du respect strict des mesures barrières.....</i>	<i>42</i>
4.2.2 <i>Mettre en place un fonds de commercialisation de la mangue.....</i>	<i>42</i>
4.2.3 <i>Communiquer davantage sur les dispositifs mis en place par l'Etat pour accompagner les acteurs.....</i>	<i>42</i>
4.2.4 <i>Mettre en place des mesures compensatoires pour les acteurs de la mangue.....</i>	<i>43</i>
4.2.5 <i>Créer des couloirs d'exportations de la mangue.....</i>	<i>43</i>
Conclusion : synthèse et perspectives	44
La synthèse des résultats de l'étude	44
Les perspectives politique et scientifique	44
Références bibliographiques	46

Annexe 1 : Guide d'entretien pour les producteurs..... 47

Annexe 2 : Guide d'entretien pour les transformateurs..... 48

Annexe 3 : Guide d'entretien pour les exportateurs..... 49

Annexe 4 : Guide d'entretien pour les décideurs/experts.....50

Annexe 5 : Echantillon d'acteurs enquêtés.....51

Annexe 6 : Données sur l'exportation de mangue du Sénégal (ASEPEX).....54



Sigles et abréviations

AIBD : Aéroport International Blaise Diagne

ANCAR : Agence Nationale du Conseil Agricole et Rurale

APAD : Association des Planteurs de l'Arrondissement de Diouloulou

APIX : Agence pour la Promotion des Investissements et des Grands Travaux

APMN : Association des Producteurs de Mangues de la zone des Niayes

ASEPEX : Agence Sénégalaise de Promotion des Exportations

BNO : Bio Niayes Organisation

CCI : Centre du Commerce International

CEDEAO : Communauté Economique Des Etats d'Afrique de l'Ouest

CERES-Locustox : Centre Régional de Recherches en Ecotoxicologie et en Sécurité Environnementale-Locustox

CMS : Crédit Mutuel du Sénégal

CNCR : Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux

CNLMF : Comité National de Lutte contre la Mouche des Fruits

CNP : Conseil National du Patronat

COPROMAN : Coopérative des Producteurs de Mangue

COVID-19 : COronaVirus Infectious Disease-19

DER/FJ : Délégation générale à l'Entrepreneuriat Rapide des Femmes et des Jeunes

DHORT : Direction de l'Horticulture

DPV : Direction de la Protection des Végétaux

FAPD : Fédération des Agro-Pasteurs de Diender

FIARA : Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales

FNS : Food Niayes Sénégal

FORCE COVID-19 : Fonds de Riposte et de solidarité Contre les Effets de la COVID-19

GIE : Groupements d'Intérêts Economiques

GRI-COVID-19-ARCES : Groupe de Recherche Interdisciplinaire-COVID-19-certains Résidents de la deuxième Cité des Enseignants du Supérieur de Mermoz

IAMS : Interprofession des Acteurs de la Mangue du Sénégal

IPAR : Initiative Prospective Agricole et Rurale

ISRA : Institut Sénégalais de Recherches Agricoles

ITA : Institut de Technologie Alimentaire

MITTD : Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement

MSAS : Ministère de la Santé et de l'Action Sociale

MTTA : Ministère du Tourisme et des Transports Aériens

PACMS : Projet d'Amélioration de la Compétitivité de la Mangue Sénégalaise
PCIR : Programme Cadre Intégré Renforcé sur la filière mangue
PDMAS : Programme de Développement des Marchés Agricoles et Agro-alimentaires du Sénégal
PIB : Produit Intérieur Brut
PME : Petites et Moyennes Entreprises
PRES : Programme de Résilience Economique et Social
PTF : Partenaires Techniques et Financiers
RCCM : Registre du Commerce et du Crédit Mobilier
SNH : Service National d'Hygiène
UEMOA : Union Economique et Monétaire et Ouest-Africaine
UGPN : Union des Groupements Paysans des Niayes
USAID : United States Agency for International Development

Liste des Cartes

Carte 1 : Zones et périodes de production et d'exportations de mangues au Sénégal.....	14
Carte 2 : Marchés et modes d'exportations des mangues du Sénégal.....	16

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Activités préalables à une campagne d'exportations de mangue.....	15
Tableau 2 : Production et exportation de mangue du Sénégal.....	15
Tableau 3 : Dates et synthèse des mesures de lutte contre la Covid-19 au Sénégal.....	25

Liste des Figures

Figure 1 : L'UE : principal marché d'exportations de la mangue du Sénégal.....	16
--	----

Liste des Encadrés

Encadré 1 : Le dilemme du retour des saisonniers	27
Encadré 2 : Témoignage d'un producteur de la Casamance sur la mévente de la mangue ...	28
Encadré 3 : Des exemples de projets de développement reportés.....	30
Encadré 4 : Le besoin de parler des effets de la Covid-19	35

Remerciements

A l'issue de ce travail, nous tenons, d'abord, à remercier la Direction Exécutive de l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR), en particulier Dr Cheikh Oumar Ba et Dr Ibrahima Hathie pour nous avoir donné l'opportunité et nous avoir mis dans les conditions de pouvoir mener cette étude sur les effets de la Covid-19 sur la chaîne de valeur mangue au Sénégal.

Par ailleurs, je remercie tous mes collègues de l'IPAR pour les échanges constructifs qui ont animé l'initiative de cette étude sans oublier la contribution du service de communication.

A nos remerciements, nous tenons, ensuite, à associer tous les acteurs (voir Annexe 5) qui ont accepté de se prêter à l'exercice des entretiens pour nous fournir des données sur leur situation et celle du secteur de la mangue dans le contexte de la Covid-19.

Enfin, nous remercions les relecteurs Dr Cheikh Tidiane Wade, Dr Idrissa Wade et Dr Ibrahima Hathie pour avoir contribué à l'amélioration de la qualité de ce rapport final.

Résumé exécutif

Avant l'apparition de la maladie à coronavirus, communément appelée Covid-19 (*COronaVirus Infectious Disease-19*), au Sénégal, la chaîne de valeur mangue fonctionnait avec des opportunités et des contraintes structurelles. Dans le cadre de la lutte contre la propagation de la Covid-19, des mesures ont été prises par le Gouvernement du Sénégal. Il s'agit dans cette étude d'identifier et de documenter les effets de ces mesures dans la chaîne de valeur mangue au Sénégal. En plus de ces effets, il s'agit aussi d'identifier les stratégies d'adaptation des acteurs pour faire face à la situation de crise sans attendre l'Etat ou les partenaires techniques et financiers. Enfin, en termes de finalité, il s'agit de faire des recommandations à l'endroit des décideurs pour accompagner la chaîne de valeur mangue dans la crise provoquée par la Covid-19 mais aussi dans le long terme.

Ainsi, l'étude a permis de montrer que les mesures de lutte contre la Covid-19 au Sénégal ont effectivement eu des effets non négligeables dans la chaîne de valeur mangue. Ces effets ont, globalement, perturbé l'environnement dans lequel les acteurs de la mangue doivent se mouvoir pour réaliser leurs différentes activités de production, de commercialisation nationale et internationale, de transformation. Ces effets ont également d'autres aspects socio-économiques qu'il est important de prendre en compte.

Cependant, les acteurs de la mangue ont su développer des stratégies pour pouvoir fonctionner tant bien que mal et maintenir quelques activités durant la période de mise en œuvre des mesures de lutte contre la Covid-19. Ces stratégies se caractérisent par la limitation des pertes, le sauvetage d'emplois, la diversification des activités, la quête de l'information qui est essentielle dans une période de crise, la préoccupation de circonscrire les effets négatifs à la présente campagne et préserver la suivante.

A ces stratégies développées par les acteurs de la mangue, cette étude a permis d'indiquer des pistes de réflexion et d'action à l'endroit des décideurs pour non seulement prendre en charge les problèmes structurels d'avant Covid-19 mais aussi ceux dus à la Covid-19 pour mieux soutenir le secteur de la mangue au Sénégal.



Introduction : le secteur de la mangue face à la Covid-19 au Sénégal

Avec un apport global de près de 4 milliards de FCFA au Sénégal, en fournissant de l'emploi à près de 20 000 personnes dont près de 50% de femmes, en 2011, le secteur de la mangue a montré toute son importance dans l'économie sénégalaise même si le potentiel reste largement sous-exploité. En 2017, environ 3 600 tonnes de mangue fraîche sont transformées, soit une valeur de 250 millions de FCFA (Badji, 2018). Donc, si le secteur de la mangue bénéficie de l'accompagnement qu'il faut, il « offre des opportunités de travail et d'emplois surtout aux femmes et aux jeunes, apporte des revenus additionnels en milieu rural et au niveau des exploitations familiales et valorise le travail en milieu rural (compétences améliorées et reconnues) » (Strebelle, 2013). Compte tenu de cette contribution réelle et potentielle du secteur de la mangue à l'économie sénégalaise, il est pertinent de s'intéresser aux effets que la Covid-19 pourrait avoir sur lui.

Depuis la confirmation du premier cas de Covid-19 en Chine le 17 novembre 2019, la maladie a progressé de manière fulgurante à travers le monde à tel point qu'on parle désormais de pandémie dans le sillage du discours du Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Elle a été officiellement détectée au Sénégal le 02 mars 2020. A la date du 28 juillet 2020, les autorités sanitaires du Sénégal ont comptabilisé 9 805 cas de contamination dont 6 591 guérisons, 198 décès et 3 015 patients sous traitement. Pour lutter contre la Covid-19, diverses mesures ont été prises par le Gouvernement du Sénégal. Même si ces mesures contribuent à limiter la propagation de la Covid-19, elles suscitent des inquiétudes sur le plan économique, notamment sur la chaîne de valeur mangue.

L'initiative de l'étude sur la mangue en temps de Covid-19

Sur la base de cette problématique posée, l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR), en tenant compte de ses missions de recherche, en particulier sur le monde agricole et rural, et de facilitation du dialogue politique entre les acteurs économiques, en particulier les acteurs agricoles, et les décideurs, en particulier les décideurs politiques, a pris l'initiative de conduire une étude sur les effets de la Covid-19 sur différentes chaînes de valeur agricoles au Sénégal. Il s'agit des céréales, des produits horticoles destinés à la consommation domestique et à l'exportation, de l'élevage et de la pêche.

En plus du fait que le monde agricole et rural soit bien avant la Covid-19 le domaine de recherche privilégié de l'IPAR, le choix de vérifier les effets de la Covid-19 sur des chaînes de valeur agricoles au Sénégal se justifie aussi par le fait que de 60 à 70% de la population active du pays pratiquent l'agriculture au sens large (Sall, 2015). De manière précise, la chaîne de valeur agricole étudiée ici est la mangue. Les autres chaînes de valeur feront l'objet d'études similaires.

¹ <http://reussirbusiness.com/agriculture/la-mangue-un-geant-de-leconomie-a-la-traine/>

² Allocution liminaire du Directeur général de l'OMS lors du point de presse sur la Covid-19, le 11 mars 2020 (<https://www.who.int/fr/dg/speeches/detail/who-director-general-s-opening-remarks-at-the-media-briefing-on-covid-19---11-march-2020>).

³ <https://covid19.sec.gouv.sn/>

Lutter contre la Covid-19 et libérer les acteurs de la mangue comme problématique

Pour endiguer la propagation du virus responsable de la maladie au Sénégal, le Gouvernement a pris des mesures sanitaires relatives à la prévention mais aussi au traitement des malades. Par ailleurs, ces mesures sanitaires sont complétées par d'autres dispositions limitant la mobilité et le rassemblement des personnes pour briser la chaîne de transmission du virus à travers les populations.

Toutefois, ces mesures du Gouvernement ne sont pas sans effets sur la vie socio-économique du pays. Elles entrent, globalement, en contradiction avec la posture de libérer les énergies créatives et productives du pays pour un fonctionnement optimal du système socio-économique national. C'est pourquoi la stratégie de lutte contre la Covid-19 doit impérativement concilier efficacement la rupture de la chaîne de transmission du virus et un niveau de fonctionnement acceptable du système socio-économique pour ne pas entamer sévèrement la capacité de résilience des acteurs face à la crise.

Appliquée au secteur de la mangue, il est question de concilier la lutte contre la propagation de la Covid-19 au Sénégal et le fonctionnement optimal de la chaîne de valeur mangue en permettant aux différents acteurs de conduire convenablement leurs activités respectives pour un résultat global satisfaisant pour tout le système.

L'objectif, les questions et l'hypothèse de recherche

L'objectif principal de l'étude est d'identifier les effets de la Covid-19 sur la chaîne de valeur mangue au Sénégal. De manière spécifique, il est question de documenter les effets de la Covid-19 sur la chaîne de valeur mangue, de renseigner les stratégies développées par les acteurs de la mangue eux-mêmes pour faire face à la crise mais aussi de faire des recommandations à l'endroit des décideurs.

Par conséquent, les principales questions de recherche qui se dégagent sont les suivantes : comment les mesures de lutte contre la Covid-19 peuvent-elles produire des effets dans le secteur de la mangue ? Comment les acteurs ont-ils réagi face à la situation de crise dans laquelle ils sont plongés ? Quelles recommandations peuvent être faites aux décideurs pour accompagner le secteur de la mangue ?

En reconnaissant la délicatesse de cette stratégie qui essaie de manier la logique médico-sanitaire et la logique socio-économique, nous souscrivons à l'hypothèse selon laquelle les mesures sanitaires ont eu des effets directs ou indirects sur les activités socio-économiques du pays. En d'autres termes, si les mesures sanitaires prises à l'encontre de la Covid-19 sont de nature à limiter la propagation du virus, elles entravent en même temps le fonctionnement optimal du système socio-économique du pays car remettant principalement en cause la règle économique de la libre circulation des personnes. D'ailleurs, l'assouplissement des mesures de semi-confinement le 11 mai 2020 plaide en faveur de la reconnaissance de l'incidence négative de la lutte contre la Covid-19 sur la vie socio-économique du Sénégal.

Concernant le secteur de la mangue, les mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19 ont eu comme effets de couper les acteurs des différents marchés, d'occasionner des pertes en même temps que des charges additionnelles à supporter. Donc, elles ont eu un effet perturbateur du fonctionnement optimal de la chaîne de valeur mangue engendrant des effets socio-économiques auxquels les acteurs eux-mêmes ont apporté des solutions d'adaptation.

La méthodologie de recherche : avantages et limites

Le travail a commencé d'abord par une revue de la littérature scientifique et grise sur la chaîne de valeur mangue au Sénégal. Ce travail documentaire a permis de comprendre le fonctionnement en temps normal de la chaîne de valeur mangue. Il a aussi permis de cartographier les différents acteurs de la mangue au Sénégal.

Ensuite, des guides de collecte de données (voir Annexes 1, 2, 3 et 4) ont été élaborés en fonction de la connaissance du fonctionnement de la chaîne de valeur mangue et de l'objectif de l'étude qui consiste à mettre en exergue les effets de la Covid-19 sur le secteur de la mangue et identifier les stratégies d'adaptation des acteurs pour sauver leurs activités économiques.

En outre, en termes de modalités de mise en œuvre de l'étude, les guides de collecte de données ont été administrés à 42 acteurs dont 21 producteurs, 11 transformatrices, 3 exportateurs et 7 décideurs/experts (Voir Annexe 5) à distance c'est-à-dire par email dans une très moindre mesure ou par téléphone dans la majeure partie des cas pour nous conformer justement aux mesures de restriction de la circulation des personnes et de distanciation physique. Les entretiens téléphoniques ont duré une quarantaine de minutes voire environ 1 heure pour très peu de cas.

Les maillons production, transformation et exportation de mangue ont été ciblés car ils sont les plus exposés aux conséquences des mesures de lutte contre la Covid-19 mais ils permettent également d'aborder la question transversale de la commercialisation des matières premières (mangue fraîche) et des produits transformés de la mangue fraîche dans les marchés locaux, nationaux et internationaux.

Enfin, l'exploitation des données recueillies s'est faite avec l'analyse de chaîne de valeur qui suppose de s'intéresser à la fois aux acteurs directs mais aussi à l'environnement dans lequel ils se meuvent pour réaliser leurs activités de production, de transformation, d'exportation ou de commercialisation (Cantin, 2005). D'ailleurs, c'est la raison pour laquelle, l'intérêt a été également porté sur les structures étatiques (décideurs) et les partenaires techniques et financiers (experts) pour faciliter la compréhension de la chaîne de valeur mangue au Sénégal dans son environnement global. Mais, l'analyse des données s'est également faite à l'aune des mesures sanitaires qui entravent la libre circulation des personnes et des biens, donc le fonctionnement optimal des circuits socio-économiques.

L'avantage de cette approche méthodologique a été de partir d'abord du fonctionnement structurel de la chaîne de valeur mangue au Sénégal avant la Covid-19. Ce qui a permis de connaître les opportunités et les problèmes structurels du secteur de la mangue pour pouvoir, ensuite, bien saisir l'apparition de nouvelles contraintes dues à la Covid-19 ou d'identifier une accentuation des difficultés déjà existantes dans le secteur de la mangue. Par ailleurs, une connaissance du fonctionnement de la chaîne de valeur mangue a aussi permis d'entrevoir les points où la Covid-19 est susceptible d'avoir des effets au regard des mesures prises par le Gouvernement. C'est pourquoi une synthèse de ces mesures a été ajoutée pour compléter le cadre analytique.

Ceci dit, cette étude a été réalisée dans un contexte particulier imposé par la Covid-19. Cela n'a pas permis de rencontrer physiquement les acteurs dans leurs milieux d'activités (ou leurs bassins de vie, de manière plus large) pour travailler avec eux sur les effets de la Covid-19 sur la mangue au Sénégal mais aussi sur les stratégies d'adaptation qu'ils ont pu développer. Or, l'observation directe ou participante aurait permis de mieux comprendre les différentes situations exposées et d'apporter peut-être une plus-value à ce travail. La durée de l'étude a été globalement courte (2 mois sur avril et mai) du fait de la surprise de la Covid-19 et de l'urgence des réponses attendues des acteurs de la recherche, en particulier des institutions comme IPAR, pour éclairer les décisions politiques et économiques à prendre pour accompagner le secteur de la mangue.

De plus, l'échantillon de la population enquêtée semble limité même si la méthodologie de l'enquête qualitative permet de relativiser cette limite. Concernant les données chiffrées et quantifiées, la plupart des acteurs (surtout les producteurs et les unités de transformation) n'ont pas encore davantage intégré la culture et l'utilité d'avoir un système de comptabilité fiable. Ce qui rend difficile une meilleure évaluation du poids de leurs activités économiques et surtout quantifier les effets de la Covid-19 sur leurs systèmes d'exploitation. Cependant, les conséquences humaines et psycho-sociales de la Covid-19 restent difficiles voire impossibles à quantifier.

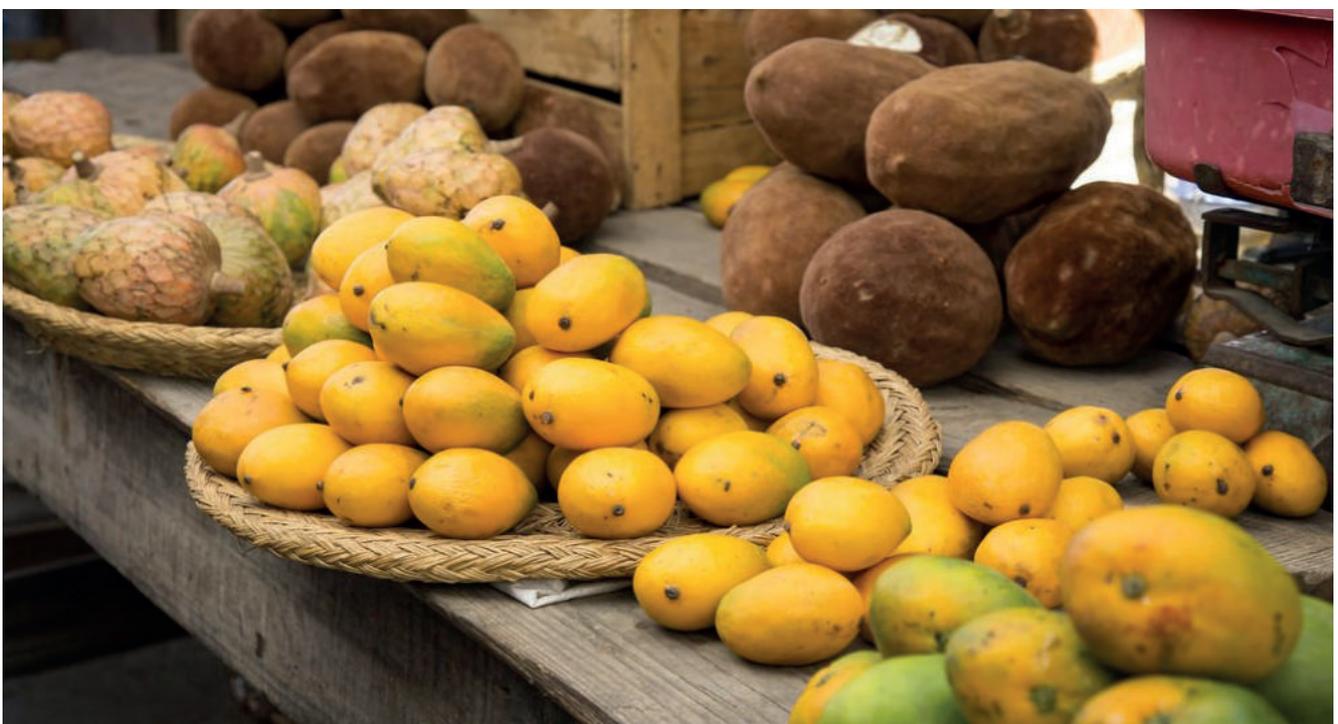
A cela s'ajoute le fait que cette étude aurait pu être davantage illustrée par des images, des encadrés grâce à notre présence physique sur le terrain et l'enregistrement des entretiens. Ce qui n'a pas été possible à cause des mesures d'interdiction de la circulation interurbaine qui nous a imposé de faire les entretiens non enregistrés par téléphone

Le plan de restitution des résultats

En termes de résultats d'étude, la restitution se fera de la manière qui suit. Dans un premier temps, nous exposerons sur le fonctionnement de la chaîne de valeur mangue au Sénégal en insistant sur le schéma d'acteurs, les opportunités et les contraintes dont souffre le secteur de la mangue et les défis à relever bien avant la crise liée à la Covid-19.

Cet état des lieux permettra de bien faire la différence entre les contraintes structurelles de la chaîne de valeur mangue au Sénégal qui n'ont rien à voir avec la Covid-19 et les contraintes conjoncturelles dues à la Covid-19 et qui ne font qu'exacerber les difficultés déjà existantes et auxquelles les acteurs ont toujours été confrontés. En complément, nous présenterons les différentes mesures prises par le Gouvernement du Sénégal pour vaincre la Covid-19 puisque ce sont les effets de ces mesures (sanitaires) sur la chaîne de valeur mangue qu'il s'agit d'étudier ici.

Dans un second temps, nous mettrons en exergue les différents effets de la Covid-19 sur les activités socio-économiques des acteurs de la mangue avant d'évoquer, dans un troisième temps, les stratégies développées par ces acteurs pour faire face aux perturbations induites par la crise de la Covid-19. Pour finir, il y a lieu de faire des recommandations pour renforcer la capacité de résilience des acteurs de la mangue dans le court terme et le long terme.



1 - Le fonctionnement du secteur de la mangue et la Covid-19 au Sénégal : le cadre analytique

Conformément à l'objectif assigné à cette étude, il est nécessaire de comprendre l'écosystème de la mangue au Sénégal, c'est-à-dire le fonctionnement des acteurs de la mangue dans un environnement caractérisé par des opportunités et des contraintes structurelles qui se trouvent affectées et exacerbées par des mesures de gestion de la crise de la Covid-19 dont il est tout aussi nécessaire de connaître et de comprendre.

1.1 Le secteur de la mangue : un potentiel sous-exploité

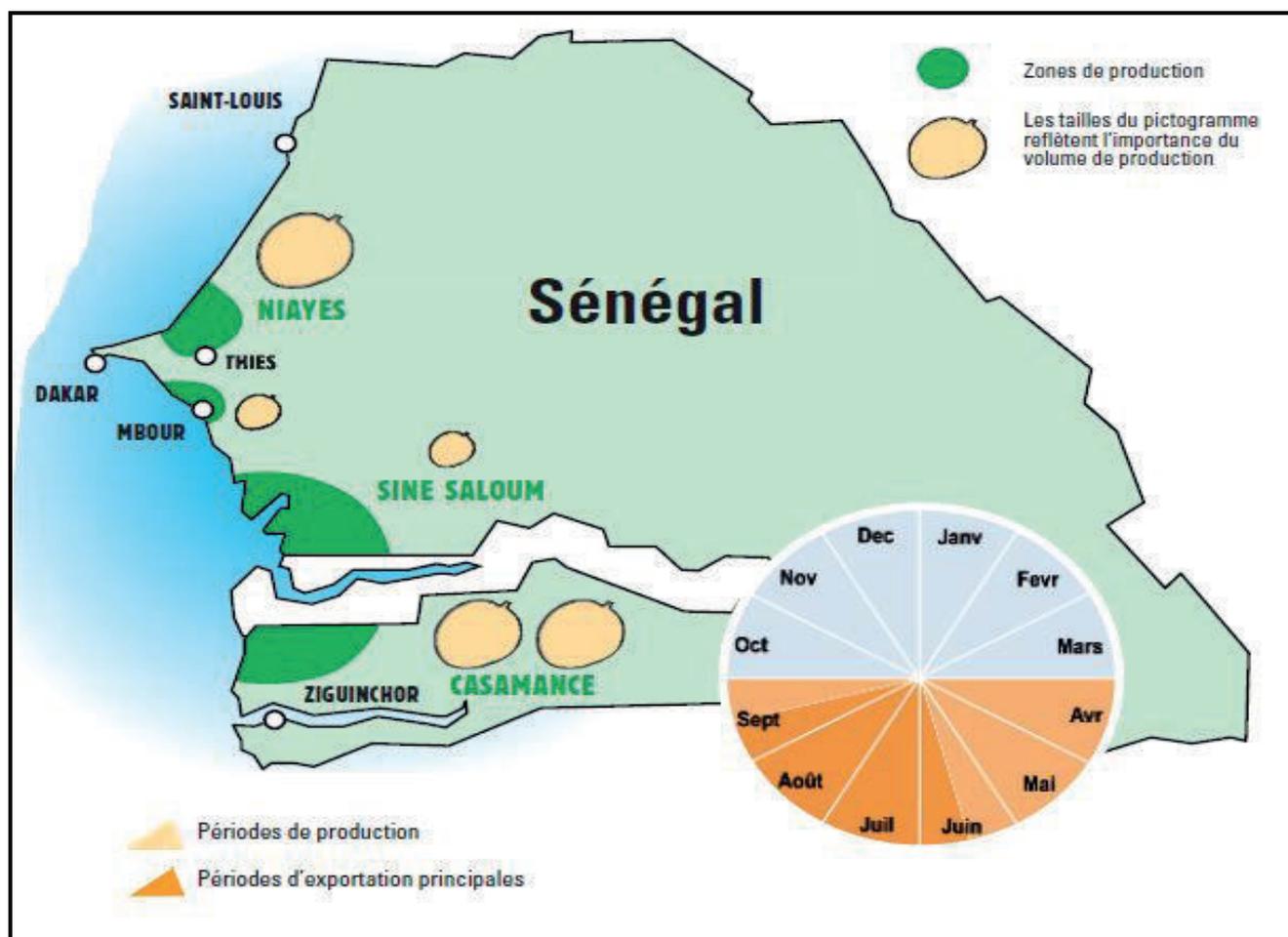
La mangue est le fruit d'un grand arbre tropical qui s'appelle le manguier. De son nom scientifique *Mangifera Indica*, il est de la famille des *Anacardiaceae*. Il serait originaire des forêts d'Inde, du Pakistan et de la Birmanie. Cultivé depuis plus de 4 000 ans, le manguier serait introduit en Afrique au 16^{ème} siècle par les Arabes. En effet, lors de la Semaine de la mangue du Sénégal, sur le thème *la mangue ! Délicieux trésor de l'Afrique de l'Ouest*, le Ministère du Commerce, du Secteur Informel, de la Consommation, de la Promotion des Produits Locaux et des Petites et Moyennes Entreprises (PME) (2016) a montré que la mangue est produite en Afrique de l'Ouest sur une superficie d'environ 540 000 km², avec une production annuelle d'environ 1,3 million de tonnes, soit 4% de la production annuelle mondiale, avec des pertes post-récolte allant de 40 à 50%. Sur les 740 000 tonnes restantes, 88% sont consommées sur le marché local et régional alors qu'environ 40 000 tonnes de mangue fraîche (5,4%) sont exportées contre environ 50 000 tonnes de mangue transformées (6,8%).

Au Sénégal, la mangue est essentiellement produite en Casamance, dans les Niayes, le Centre et dans une moindre mesure sur la Petite Côte sur une période de 6 mois étalée d'avril à septembre. En 2015, la superficie estimée des plantations de mangue par la Direction de la Protection des Végétaux (DPV) a été de 12 000 ha en Casamance, de 8 000 ha dans les Niayes et de 3 000 ha dans le Centre. Ce qui fait un total de 23 000 ha même si on relève parfois la valeur de 25 000 ha (ASEPEX et PACMS, 2016).

En termes de production, les chiffres varient entre 125 000 et 130 000 tonnes de mangue par an (ASEPEX et PACMS, 2016). Mais, en y incluant les pertes, la production brute annuelle de mangue peut varier de 110 000 à 150 000 tonnes. Selon les données d'enquêtes auprès de l'Agence Sénégalaise de Promotion des Exportations (ASEPEX), environ 60% de la mangue produite au Sénégal viennent de la Casamance. Selon les données d'enquêtes auprès de la Direction de l'Horticulture (DHORT), la contribution de la mangue dans la production horticole au Sénégal s'élèverait à 47% de la production de fruits et de 8 à 9% de la production horticole (fruits et légumes) d'après les dernières estimations. Les variétés de mangue cultivées au Sénégal sont : Kent, Keitt, Valencia, Zill, Irwin, Eldon, Palmer, *Diégbougatt*, *Boulkodiékhal*, *Sewe*, *Greffal*, Diourou, Papaye, Pêche, Sierra Léonaise, Gabonaise, *Thiass*, etc.



Carte 1: Zones et périodes de production et d'exportations de mangues au Sénégal



Source : ASEPEX et PACMS, 2016

A l'instar de l'espace de la Communauté Economique Des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) où à peine 7% de la mangue commercialisée sont transformées (CCI, CEDEAO et CEDEAO TEN, 2011), l'industrie de la transformation de la mangue produite au Sénégal n'est pas développée avec à peine 1% de la production qui est transformée (Badji, 2018). S'il y a transformation, c'est l'œuvre principalement de femmes constituées en Groupements d'Intérêts Economiques (GIE) et de petites entreprises qui produisent du jus, du nectar, de la mangue séchée, du vinaigre de mangue, de la confiture, de la salade de fruits, du caramel de mangue, du couscous de mangue, etc.

La transformation étant très limitée, les exportations de mangue du Sénégal ont commencé à bondir depuis 1998. En effet, de 288 tonnes exportées en 1998 à 21 430 tonnes exportées en 2018, la mangue est devenue l'un des produits horticoles phares d'exportations du Sénégal en fournissant 18 à 20% du volume d'export selon les données de l'entretien effectué auprès de la DHORT. La campagne de commercialisation est précédée d'un ensemble d'activités de préparation pour mieux la réussir, comme le montre le Tableau 1.

Tableau 1: Activités préalables à une campagne d'exportations de mangue

Activités principales pour préparer une campagne d'exportation et de vente de mangue	
1	Compréhension du marché et identification de nouvelles opportunités
2	Identification des exigences du marché cible
3	Identification des segments de marchés en adéquation avec l'offre
4	Formulation d'une proposition de valeur aux acheteurs
5	Création d'une identité corporative
6	Planification des efforts promotionnels
7	Réponse à une demande de renseignement d'un acheteur
8	Participation aux foires et consultations d'annuaires professionnels
9	Soutien des institutions d'appui au commerce
10	Planification de la campagne de vente

Source : ASEPEX et PACMS, 2016

De 2000 à 2015, le volume des exportations de mangue du Sénégal vers l'Union Européenne a été multiplié par 20 (ASEPEX et PACMS, 2016). Toutefois, la courbe des exportations a fléchi en 2019, comme le montre le Tableau 1, car l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation européenne très contraignante pour les exportateurs a pesé sur le volume d'exportation¹. Il va sans dire que la pandémie de la Covid-19 ne va pas arranger les choses en cette année 2020 où les prévisions d'avant la Covid-19 ont tablé sur une production de mangue entre 180 000 et 200 000 tonnes, y compris les pertes, avec 25 000 tonnes prévues pour l'exportation (voir Tableau 2).

Tableau 2: Production et exportation de mangue du Sénégal

Année	2017	2018	2019	2020 (Prévisions sans la Covid-19)
Production (en tonne)	132 000	128 450	130 000	180 000 à 200 000
Exportations (en tonne)	17 168	21 430	19 320	25 000

Source : DPV et DHORT

Toujours dans l'exportation de mangue du Sénégal, même si la Casamance produit plus de mangue (57%), suivie par les Niayes (37%) (Badji, 2018) et le Centre, elle n'est pas une zone d'exportation, contrairement aux Niayes. En effet, les Niayes ont fourni 78% des exportations vers l'UE en 2019. Le principal marché d'exportations est l'Union Européenne (UE) qui a réceptionné 12 017 tonnes sur les 17 000 tonnes de mangue exportées en 2015 par le Sénégal (ASEPEX et PACMS, 2016).

¹ Directive d'Exécution (UE) 2019/523 de la Commission du 21 mars 2019 modifiant les annexes I à V de la Directive 2000/29/CE du Conseil concernant les mesures de protection contre l'introduction dans la Communauté d'organismes nuisibles aux végétaux ou aux produits végétaux et contre leur propagation à l'intérieur de la Communauté.

Règlement 2016/2031 et Directive 2017/1279 de la Commission européenne.

Figure 1: L'UE : principal marché d'exportations de la mangue du Sénégal

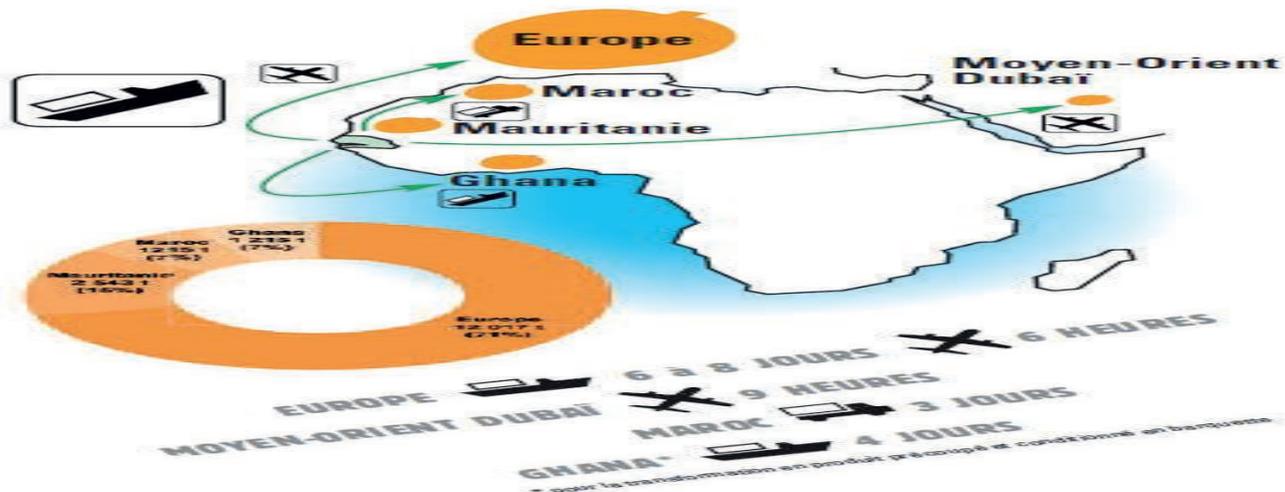


Source : ASEPEX et PACMS, 2016

Les principaux pays concernés de l'UE sont la Hollande, la Belgique, l'Espagne, l'Allemagne, le Royaume Uni et la France, etc. En plus du marché de l'UE, il faut noter également les marchés de la sous-région (la Mauritanie, le Ghana, le Maroc, etc.) et du Moyen-Orient (Dubai), etc. (voir Annexe 6).

Pour le mode de transport de la mangue exportée, il est à remarquer que, en 2015, l'essentiel des exportations de mangue se fait par voie maritime (bateau) à hauteur de 81% sur une durée d'environ de 6 à 8 jours, de 14% par la route (camion) et de 5% par voie aérienne (avion) sur environ 6 heures d'Europe et 9 heures du Moyen-Orient (ASEPEX et PACMS, 2016).

Carte 1: Marchés et modes d'exportations des mangues du Sénégal



Source : ASEPEX et PACMS, 2016

Le transport par bateau requiert un emballage résistant. La mangue est récoltée un peu tôt et la qualité est moindre que dans le cas du transport par avion mais constitue le mode de transport le plus développé. Par contre, le transport par avion est le moyen par lequel la mangue est de qualité supérieure en termes de maturité et de goût car elle est récoltée à maturité. Elle est, cependant, fragile et sa durée de conservation est courte, donc à écouler rapidement pour ne pas subir des pertes. Cette mangue de « qualité avion » est souvent destinée aux marchés de niche. Toutefois, il arrive que la mangue destinée au transport par avion soit finalement expédiée par bateau et vendue à un prix intermédiaire.

Cet environnement de la mangue au Sénégal est animé par des acteurs qui entretiennent des relations d'activités au niveau de chaque maillon de l'ensemble de la chaîne de valeur. Etudier les effets de la Covid-19 et les stratégies d'adaptation à la crise sanitaire doublée d'une crise économique suppose également de connaître et de caractériser les types de relations qui existent entre les différents types d'acteurs pour pouvoir cibler l'analyse sur les maillons et les acteurs plus exposés et les plus sensibles aux conséquences des mesures de lutte contre la Covid-19.

1.2 Le schéma d'acteurs de la chaîne de valeur mangue

Si on applique l'approche chaîne de valeur au secteur de la mangue au Sénégal, on se rend compte qu'il y a une multitude d'acteurs qui entretiennent des relations au niveau de chaque maillon. En effet, comme toute activité économique, les producteurs de mangue fournissent d'abord la matière première qu'est la mangue fraîche.

Au niveau des producteurs, on peut identifier les petits producteurs traditionnels, les grands producteurs avec des vergers modernes et qui allient parfois la production et l'exportation de mangue. Même si le dynamisme des organisateurs d'acteurs de la mangue n'est pas assez bien perçu par certains de leurs membres, on relève quand même des organisations de producteurs telles que l'Association des Producteurs de Mangue Fimela-Diofior, Les Manguiers du Saloum, l'Association des Producteurs de Mangues de la zone des Niayes (APMN), la Fédération des Agro-Pasteurs de Diender (FAPD), l'Union des Groupements Paysans des Niayes (UGPN), l'Organisation Nationale des Producteurs Exportateurs de fruits et légumes du Sénégal (ONAPES), l'Association des Planteurs de l'Arrondissement de Diouloulou (APAD), etc. et des plateformes comme Commango (pour la Casamance) qui œuvrent pour le développement du secteur de la mangue au Sénégal. Quant à la structure Bio Niayes Organisation (BNO), elle s'est distinguée dans l'exportation de mangue biologique avec 145 producteurs géo référencés (Gergely, Coronel et Hathie, 2014a).

Pour la récolte, les acteurs tels que les pisteurs ou démarcheurs, les cueilleurs, les collecteurs, les opérateurs de collecte, les grossistes et les *banabanas* (essentiellement des femmes) interagissent avec les producteurs et les acheteurs autour de la mangue fraîche (Belmin, 2017). Si la production est destinée à l'exportation, les pisteurs identifient, de 2 à 3 mois avant la récolte, les fermiers qui peuvent vendre aux exportateurs mais ils s'assurent que les fruits sont conformes aux normes de qualité exigée par les exportateurs. Ils mettent en relation les producteurs et les exportateurs qui engagent la récolte, louent un moyen de transport et acheminent la production dans leurs centres de stockage/conditionnement. Dans certains cas, les courtiers achètent et transportent la récolte vers l'exportateur qui la réceptionne dans un centre de conditionnement comme celui de Feltiplex à Sangalkam (Noflaye), par exemple.

L'achat s'effectue par les exportateurs eux-mêmes ou par les courtiers soit à bord champ, soit sur pied. Les récolteurs sont des experts qui savent reconnaître les mangues pour transport avion et pour transport bateau pour limiter les pertes durant l'acheminement et fournir une mangue de qualité au consommateur final. Les récolteurs sont des travailleurs saisonniers qui sont de plus en plus contrôlés à cause de la pression de l'exportateur sur le courtier pour garantir la qualité exportation. Ainsi, « *les ouvriers qui procèdent à la récolte doivent être capables de reconnaître, pour les différentes variétés, les fruits qui sont au stade de cueillette. Sur un même arbre, en effet, tous les fruits d'une même floraison n'atteignent pas ce stade au même moment ; ceux qui se trouvent sur les faces ensoleillées évoluent plus vite que les autres ; les fruits cachés par les feuilles se colorent moins bien, etc.* » (Telemans, 2012).

Dans les centres de conditionnement, l'exportateur engage une main d'œuvre pour faire le travail de nettoyage, calibrage, mise au froid, conditionnement, étiquetage/code-barre et transport jusqu'au port ou à l'aéroport de livraison à l'importateur. Le règlement est effectué sur la base d'un rapport de qualité produit par l'importateur ou par un service engagé. Pour maximiser ses chances, l'exportateur peut disposer de son propre rapport de qualité. Pour engager la campagne d'exportation, les exportateurs sont souvent préfinancés par le client importateur à l'étranger.

Pour le marché national, l'alimentation des marchés urbains se fait généralement par les collecteurs, composés de grossistes et de femmes banabanas. Il y a aussi les opérateurs collecteurs qui disposent souvent des contrats de collecte ou de prix forfaitaires et qui peuvent préfinancer la période de soudure dans le but de s'approvisionner dans les vergers et alimenter le marché national, en particulier les marchés urbains à travers le commerce de proximité. Une partie de la production est aussi écoulee sur les marchés ruraux à travers les loumas (marchés hebdomadaires) par les banabanas ou grâce à des vendeurs de mangue véhiculés qui écoulent la mangue de village en village contre surtout des céréales comme le mil, le maïs mais aussi contre l'arachide décortiquée ou non. A ce mode d'écoulement en milieu rural, s'ajoute l'autoconsommation à partir des vergers traditionnels des villages.

Comme déjà évoquée plus haut, la transformation reste le parent pauvre de la chaîne de valeur mangue au Sénégal. L'industrie de la transformation n'est pas très développée même si on relève quelques transformateurs industriels et semi-industriels. Cependant, les GIE de femmes s'activent dans les unités de transformation qui restent confrontées à des problèmes d'équipements de transformation et d'infrastructures de stockage et de conditionnement qui plombent le développement de leurs activités. Pourtant, la chaîne de valeur mangue au Sénégal a des opportunités à faire valoir pour promouvoir son développement.

1.3 Les opportunités structurelles de la chaîne de valeur mangue

Pour étudier strictement les effets de la Covid-19 et les stratégies d'adaptation dans la chaîne de valeur mangue, il est important, sur le plan méthodologique, d'avoir une vue sur les opportunités qu'offrirait l'environnement de la mangue pour pouvoir statuer sur d'éventuels effets des mesures de lutte contre la Covid-19. Pour cela, nous avons ciblé notre analyse sur les maillons production, transformation et exportation, avec le caractère transversal de la commercialisation des produits transformés ou non, pour exposer les opportunités dont disposent les acteurs de la mangue au Sénégal bien avant la Covid-19.

Pour le maillon de la production, la mangue sénégalaise est l'une des plus prisées à l'étranger parce que les zones de production sont ensoleillées et raisonnablement pluvieuses (surtout en Casamance) même si les producteurs ont souligné cette année une baisse de production qui serait due, entre autres, à un déficit pluviométrique. Par ailleurs, la zone des Niayes constitue un endroit où la nappe phréatique est peu profonde pour pouvoir développer l'irrigation des vergers pour une meilleure production de mangue d'autant plus qu'il existe une marge d'accroissement de la production et de la valeur ajoutée distribuée localement. En termes de financement, de nouveaux investisseurs sont intéressés pour créer et étendre les vergers.

A ces avantages climatiques et intérêts d'investisseurs, s'ajoute la politique de soutien du Gouvernement qui cherche à créer un environnement favorable pour la promotion de l'investissement. A ce titre, le Programme de Développement des Marchés Agricoles et Agro-alimentaires du Sénégal (PDMAS) et le Projet d'Amélioration de la Compétitivité de la Mangue Sénégalaise (PACMS) dans le cadre du Programme Cadre Intégré Renforcé sur la filière mangue (PCIR) ont contribué à développer le secteur de la mangue au Sénégal ces dernières années. Depuis 2015, l'objectif a été de diversifier les marchés d'exportations en renforçant les capacités de production, de transformation et de commercialisation dans la chaîne de valeur mangue. De plus, dans le cadre du Plan Sénégal Emergent, le Gouvernement nourrit un projet d'Agropole pour les filières mangue et anacarde dans la zone de Casamance. En outre, le dynamisme des acteurs institutionnels autour de la problématique de la mouche des fruits doit permettre, à terme, d'améliorer la production de mangue au Sénégal.

Au niveau sous-régional, la politique des Etats de la CEDEAO et des partenaires techniques et financiers semble favorable à l'épanouissement de la chaîne de valeur mangue. En témoigne le Document d'Orientation Stratégique pour la chaîne de valeur mangue dans la CEDEAO (2011) élaboré pour accroître les exportations de mangue, renforcer la compétitivité de la mangue et augmenter les revenus d'exportations des opérateurs, etc. ciblés par le Programme d'Appui au renforcement des Capacités de Commerce International au service de l'Afrique (PACCIA II) du Centre du Commerce International (CCI). Dans ce contexte, la filière mangue devient une priorité dans les Etats de la CEDEAO.

Pour le maillon de la transformation, les opportunités se confondent avec beaucoup de variétés et de production comme déjà indiqué plus haut. En effet, pour rappel, le Sénégal produit annuellement entre 125 000 et 130 000 tonnes de mangue (ASEPEX et PACMS, 2016). Cette production est composée de plusieurs variétés dont beaucoup sont transformables sur place. La mangue est généralement de bonne qualité. Les conditions de formation sont réunies grâce à l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA) qui a formé et continue de former les acteurs sur divers produits dérivés de la mangue. A cela s'ajoute le dynamisme des GIE de femmes transformatrices qui contribuent tant bien que mal à créer de la valeur ajoutée et de la richesse à partir de la mangue. A ce titre, le créneau de la pulpe et de la purée de mangue et la demande des communautés urbaines et périurbaines constituent des opportunités à saisir par les transformateurs.

Pour le maillon de la production, la mangue sénégalaise est l'une des plus prisées à l'étranger parce que les zones de production sont ensoleillées et raisonnablement pluvieuses (surtout en Casamance) même si les producteurs ont souligné cette année une baisse de production qui serait due, entre autres, à un déficit pluviométrique. Par ailleurs, la zone des Niayes constitue un endroit où la nappe phréatique est peu profonde pour pouvoir développer l'irrigation des vergers pour une meilleure production de mangue d'autant plus qu'il existe une marge d'accroissement de la production et de la valeur ajoutée distribuée localement. En termes de financement, de nouveaux investisseurs sont intéressés pour créer et étendre les vergers.

A ces avantages climatiques et intérêts d'investisseurs, s'ajoute la politique de soutien du Gouvernement qui cherche à créer un environnement favorable pour la promotion de l'investissement. A ce titre, le Programme de Développement des Marchés Agricoles et Agro-alimentaires du Sénégal (PDMAS) et le Projet d'Amélioration de la Compétitivité de la Mangue Sénégalaise (PACMS) dans le cadre du Programme Cadre Intégré Renforcé sur la filière mangue (PCIR) ont contribué à développer le secteur de la mangue au Sénégal ces dernières années. Depuis 2015, l'objectif a été de diversifier les marchés d'exportations en renforçant les capacités de production, de transformation et de commercialisation dans la chaîne de valeur mangue. De plus, dans le cadre du Plan Sénégal Emergent, le Gouvernement nourrit un projet d'Agropole pour les filières mangue et anacarde dans la zone de Casamance. En outre, le dynamisme des acteurs institutionnels autour de la problématique de la mouche des fruits doit permettre, à terme, d'améliorer la production de mangue au Sénégal.

1.4 Les contraintes structurelles de la chaîne de valeur mangue

De la même manière et pour le même objectif que nous avons analysé les opportunités de la chaîne de valeur mangue pour mieux différencier les effets des mesures de lutte contre la Covid-19 sur les acteurs et les activités de la mangue, nous analysons ici les contraintes structurelles qui pèsent sur le secteur de la mangue et qui l'empêchent de décoller. En se basant sur les données d'entretien, nous avons identifié quelques contraintes majeures qui jalonnent la chaîne de valeur mangue au Sénégal et qui sont confirmées dans des travaux (Strebelle, 2013).

¹Depuis 2004, la mouche des fruits est un insecte venu d'Asie dont les larves pondues sur la mangue finissent par la pourrir.

Pour le maillon de la production, les contraintes sont légion selon les différents types de producteurs de la mangue. En effet, la première contrainte dont souffre le secteur de la mangue au Sénégal est la mouche des fruits (déclarée fléau national) et la fusariose (attaque de la floraison). Les infestations des mangues dues aux ravageurs notamment à la mouche des fruits (*Bactrocera Invadens*)¹ entraînent d'importantes pertes de production pouvant aller de 40 à 50% de la récolte dans les Niayes, à plus de 80% en Casamance (Badji, 2018).

A ces problèmes sanitaires et phytosanitaires¹, s'ajoute la vétusté des manguiers c'est-à-dire le vieillissement de la base productive, surtout en basse Casamance qui est de surcroît enclavée et éloignée de Dakar. Les contraintes liées à l'eau ne sont pas négligeables. Les vergers souffrent d'un manque d'eau dû aux déficits pluviométriques et un manque d'infrastructures d'irrigation malgré l'existence d'une nappe phréatique accessible dans les Niayes. De plus, « l'urbanisation galopante aux périphéries de Dakar et les activités minières de la région de Thiès » exercent une forte pression foncière dans la zone des Niayes et limitent les projets d'expansion des vergers de mangue (Gergely, Coronel et Hathie, 2014a).

Les bonnes pratiques agricoles ne sont pas souvent respectées par les producteurs d'où les difficultés de lutte contre les ravageurs et d'obtention des certifications de qualité. Le faible encadrement technique, surtout au niveau des vergers de type villageois ne plaide pas en faveur de l'amélioration de la productivité de la mangue au Sénégal. Le déficit de formation des producteurs explique en partie le non-respect des exigences de qualité et le non recours aux semences de qualité. De plus, les importations de mangue en provenance des pays limitrophes comme le Mali, la Côte d'Ivoire et la Guinée Conakry concurrencent non seulement la mangue sénégalaise sur le marché national mais comportent également des risques d'introduction de parasites allochtones.

En termes d'environnement de production, les vergers des petits producteurs sont souvent exposés à la divagation des animaux à la recherche de pâturage parce qu'il n'y a pas de clôture en bon état. Ils sont, par ailleurs, confrontés à la baisse de la fertilité des sols due à la dégradation des sols. Ils souffrent aussi d'une sous-mécanisation des vergers en tracteurs, camions et autres matériels agricoles qui contribuent à booster la production. A ces manquements, il faut ajouter le déficit d'infrastructures de stockage de la production pour éviter d'éventuelles pertes avant l'écoulement ou pour réguler le prix de la mangue sur les marchés. Au final, même si le potentiel de production de mangue est réel et qu'il n'est pas exploité, la transformation, déjà embryonnaire, risque d'en pâtir à cause des problèmes d'accessibilité à de la mangue fraîche de qualité, en quantité et à bon marché.

En effet, pour le maillon de la transformation, l'une des contraintes majeures a trait à la maîtrise de l'approvisionnement régulier en matière première à un prix compétitif. A cela, s'ajoute le problème de conservation de la mangue pendant toute l'année. Ce qui entraîne la rupture de la matière première d'août à avril².

¹Des champignons tels que le *Colletotrichum Gloeosporioides* responsable de l'antracnose qui attaque les fleurs, feuilles et les jeunes fruits et des ravageurs comme les termites, les fourmis, les cochenilles farineuses, la mouche des fruits causent d'importants dégâts au niveau de la production de mangue au Sénégal.

²Pour s'approvisionner en hors saison, la construction en cours d'une unité semi-industrielle de production de pulpe de mangue à Bignona peut s'avérer comme une piste de solution.

En plus de l'accès non continu sur toute l'année à la matière première, l'équipement fait souvent défaut aux unités de transformation dont les employés travaillent très souvent de façon manuelle (laver, trier, éplucher, etc.). Le déficit de chambres froides pour conserver les produits transformés en attendant leur écoulement sur les marchés est une réalité. De plus, des charges liées à la location des lieux, au coût de l'emballage, au coût de l'électricité, au petit matériel à renouveler sans oublier la pénibilité et la lenteur du travail manuel dues au caractère artisanal des unités de transformation sont des contraintes structurelles qui empêchent l'industrie de la transformation de se développer.

Ainsi, le besoin de financement demeure réel sans que les conditions d'accès soient avantageuses pour les petites unités de transformation. A titre d'exemple, le GIE Union Locale des Groupements de Promotion Féminine de la Commune de Darou Khoudoss a dû renoncer à un prêt de 25 millions de FCFA accordé par le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS) car le taux de remboursement a été jugé très élevé.

Contrairement aux transformateurs, les exportateurs sont souvent préfinancés par les clients importateurs pour démarrer la campagne d'exportations. Mais, cet avantage ne cache en rien les quelques contraintes qu'ils rencontrent dans leurs exercices d'exportations. En effet, les variétés les plus exportées sont la Kent et la Keitt qui ne sont pas nombreuses en Casamance, zone phare de production, avec des vergers traditionnels en grande partie alors qu'il faut des vergers modernes pour favoriser l'exportation.

En termes d'avantages géographiques, même si le Sénégal approvisionne l'UE en mangue Kent de fin juin à septembre avec un pic en août, il est concurrencé dans ce laps de temps par Israël qui cible aussi le marché européen. De la même manière, le Sénégal doit faire face à la concurrence des pays comme le Brésil, l'Afrique du Sud, le Pérou, le Pakistan, les USA, la Côte d'Ivoire, etc. sur le marché européen qui érige de plus en plus de barrières non tarifaires à travers des réglementations très contraignantes¹ à l'encontre de la mangue importée sur son territoire. Cela se traduit par un resserrement des conditions d'accès au marché européen. A titre d'exemple, en juillet 2005, plus de 100 tonnes de mangue sénégalaise ont été rejetées par l'UE pour attaque de mouche des fruits (Badji, 2018). Ce qui a écorné l'image de l'origine Sénégal durement construite grâce à des efforts considérables pour lutter contre la mouche des fruits et autres ravageurs.

Ce déficit de qualité est aussi le fait du facteur humain c'est-à-dire un manque d'organisation des acteurs de la filière mangue. En effet, la fragmentation de la production de mangue en Afrique de l'Ouest et au Sénégal en de petits vergers pose des difficultés aux producteurs pour coordonner leur production et mieux tirer profit du marché mondial. Par ailleurs, il faudrait tenir compte de la perception risquée de la culture de la mangue (produit périssable) d'où un repli vers d'autres cultures jugées moins risquées

¹ Directive d'Exécution (UE) 2019/523 de la Commission du 21 mars 2019 modifiant les annexes I à V de la Directive 2000/29/CE du Conseil concernant les mesures de protection contre l'introduction dans la Communauté d'organismes nuisibles aux végétaux ou aux produits végétaux et contre leur propagation à l'intérieur de la Communauté.

Mais, le défaut de qualité est aussi lié à un déficit d'unités de conditionnement et de chambres froides aux normes internationales requises sans oublier que les producteurs investissent timidement dans la qualité de leurs produits. Cette question de la qualité est également liée au mode de transport de la mangue à destination. Le fait de ne pas pouvoir disposer de bateaux pour les liaisons maritimes directes ou des vols directs peut avoir des répercussions sur la qualité de la mangue en cours de trajet et amoindrir sa compétitivité sur les marchés d'exportations. En fin de compte, face à toutes les opportunités dont dispose la mangue sénégalaise et les contraintes auxquelles elle fait face, il y a quelques défis qu'elle doit relever pour tirer profit des opportunités et transformer les contraintes en atouts dans une perspective de développement de la chaîne de valeur.

1.5 Les défis de la chaîne de valeur mangue

L'étude menée par l'USAID (2006) sur la chaîne de valeur mangue au Sénégal a permis d'identifier quelques défis que nous reprenons ici car ils sont toujours d'actualité. Le premier défi que le secteur de la mangue au Sénégal doit relever est celui de la production et de la qualité. En effet, la neutralisation de la mouche des fruits qui détruit la production (déclarée comme un fléau national) et autres ravageurs, l'apport de soins aux vergers et leur entretien et la formation technique des producteurs contribuent à réduire de manière significative les pertes post-récoltes tout en augmentant la production de mangue (Telemans, 2012).

Le deuxième défi est celui du développement de la transformation industrielle à grande ampleur. En effet, la saisonnalité de la production (rupture d'approvisionnement par moments), le défaut de circuit d'approvisionnement approprié à prix abordable et stable, la méconnaissance du marché de la mangue transformée, le défaut de maîtrise de la conservation, la formation insuffisante des opérateurs, coût élevé des charges sont autant de goulots d'étranglements qui empêchent l'industrie de la transformation de mangue de prendre son envol.

Le troisième défi de la mangue au Sénégal a trait à la commercialisation à la fois de la matière première et des produits transformés. Les difficiles conditions de transport et de stockage, de conditionnement, le déficit de moyens de la DPV pour mieux faire son travail de contrôle phytosanitaire et de la conformité aux normes d'exportations sont autant de facteurs qui plombent la dynamique de commercialisation de la mangue sénégalaise. De plus, le manque d'informations en temps réel, pour l'exportateur, sur le prix de vente de la mangue appliqué par l'importateur qui paie l'exportateur après déduction des charges, les commissions et autres frais ne plaident pas en faveur de la rentabilité des exportations.

Le quatrième défi consiste à mettre en place une gouvernance des acteurs et des institutions capables d'impulser une nouvelle dynamique au secteur de la mangue au Sénégal. A ce titre, l'existence d'institutions publiques et privées dotées seulement d'un statut consultatif pourrait être améliorée. Le manque d'implication des organisations professionnelles en termes d'orientations politiques stratégiques et de décisions, le manque de coordination du secteur, le problème de la certification des produits pour l'exportation sont des contraintes qui peuvent être surmontées de manière participative et inclusive. L'Interprofession des Acteurs de la Mangue du Sénégal (IAMS) peut jouer un rôle fédérateur majeur dans ce sens à condition qu'elle en a les moyens. Par ailleurs, même si certaines grandes exploitations ont pu mettre en place de bonnes pratiques agricoles, des mesures d'hygiène et de traçabilité des produits, les petits producteurs risquent de « disparaître » de la filière mangue s'ils ne sont pas aidés et structurés en groupements beaucoup plus professionnels avec des techniques de production mises à jour, etc. D'ailleurs, ces petits producteurs semblent être les plus durement touchés par la crise de la Covid-19.

Enfin, le cinquième défi est lié aux difficultés d'accès à un financement. Or, la frilosité des institutions financières ne promeut pas la création de nouvelles plantations, de centres de stockage/conditionnement, d'unités de transformation. Et le contexte de la Covid-19 a fait que le marché financier s'est rétracté à cause du niveau de risque d'insolvabilité des clients dont les activités productives sont en berne. Cependant, la banque agricole est présente ainsi que des mutuelles de crédit et d'épargne pour financer de petits projets en zone rurale même si le taux d'intérêt est toujours jugé exorbitant.

Au final, voilà ces quelques défis majeurs que le secteur de la mangue au Sénégal doit relever, dans un contexte marqué par des opportunités et des contraintes, pour prendre son envol. Toutefois, le contexte de crise résultant de la Covid-19 risque d'empirer la situation. En effet, les mesures de lutte contre la propagation de cette pandémie entravent le fonctionnement optimal de la chaîne de valeur mangue.

1.6 La chronologie et la synthèse des mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19

Après la confirmation du premier cas de Covid-19 au Sénégal (exactement le 02 mars 2020 à Dakar), plusieurs mesures de lutte ont été prises (voir Tableau 3). En effet, le Ministère de l'Intérieur a interdit « *toutes les manifestations ou [tous les] rassemblements de personnes dans des lieux ouverts ou clos* » du 14 mars au 14 avril 2020¹. Dans la même foulée, tous les vols en provenance et à destination des pays comme la France, l'Espagne, l'Italie, la Belgique, la Tunisie et l'Algérie sont suspendus du 18 mars au 18 avril 2020 par le Ministère du Tourisme et des Transports Aériens (MTTA). Les évacuations sanitaires n'étant pas concernées². Cette mesure a été renforcée par la suspension de l'exploitation de tous les vols en provenance et à destination des aéroports du Sénégal à l'exception des vols domestiques entre l'Aéroport International Blaise Diagne (AIBD) et Ziguinchor, des vols cargo, des évacuations sanitaires et des vols spéciaux autorisés³, du 20 mars au 17 avril 2020. Cette mesure a été prorogée jusqu'au 31 mai 2020 puis jusqu'au 30 juin 2020⁴.

Ces mesures ministérielles ont été renforcées par la déclaration de l'état d'urgence par le président de la République du 24 mars au 03 avril 2020 sur toute l'étendue du territoire national⁵. Cet état d'urgence a été prorogé trois fois⁶ puis finalement levé le 30 juin 2020 à 23 heures⁷. De cette mesure renouvelée de la Présidence de la République, découlent des directives que les Ministères appropriés ont dû mettre en œuvre à travers divers Arrêtés. Il s'agit de la réglementation ou de l'interdiction de la circulation des personnes, des véhicules ou des biens mais aussi des rassemblements, des manifestations, de l'ouverture des lieux de culte dans l'espace et dans le temps. Par la même occasion, le couvre-feu a été instauré sur toute l'étendue du territoire national de 20 heures à 6 heures puis de 21 heures à 5 heures depuis le 11 mai 2020.

¹Arrêté n°007782 du 13 mars 2020 portant interdiction provisoire de manifestations ou rassemblements.

²Communiqué du 16 mars 2020 du Ministère du Tourisme et des Transports Aériens sur la fermeture partielle des frontières aériennes du Sénégal.

³Communiqué du 19 mars 2020 du Ministère du Tourisme et des Transports Aériens sur le renforcement de la fermeture partielle des frontières aériennes.

⁴ Voir le compte Twitter du Ministre du Tourisme et des Transports Aériens (<https://twitter.com/aliounesarr>).

⁵ Décret n°2020-830 du 23 mars 2020 proclamant l'état d'urgence sur le territoire national.

⁶Décret n°2020-925 du 03 avril 2020 puis le Décret n°2020-1014 du 03 mai 2020 et encore le Décret n°2020-1177 du 29 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sur l'étendue du territoire national.

⁷ Voir le Discours à la Nation du Chef de l'Etat du 29 juin 2020.

Conscient des effets de ces mesures de lutte contre la Covid-19, le Gouvernement du Sénégal a créé un Fonds de Riposte et de solidarité Contre les Effets de la COVID-19, (FORCE COVID-19). Doté de 1 000 milliards de FCFA, ce Fonds est destiné à soutenir, à travers le Programme de Résilience Economique et Social (PRES), les entreprises, les ménages et la diaspora. Des mesures fiscales générales et spécifiques sont également prévues en soutien aux entreprises. Au titre des mesures générales, il sera accordé une remise partielle de la dette fiscale constatée au 31 décembre 2019 due par les entreprises et les particuliers, pour un montant global de 200 milliards de FCFA.

Suite à ces mesures prises lors de la déclaration du président de la République le 23 mars 2020, le Ministère de l'Intérieur a interdit « *la circulation interurbaine des personnes et des biens pendant toutes les heures* » et « *la circulation interurbaine des personnes et des biens dans toutes les circonscriptions de 20 heures à 6 heures* » sauf les pouvoirs exécutif, judiciaire et législatif, les personnels de santé, de défense et de sécurité mais aussi les véhicules de marchandises¹. Cet Arrêté a été modifié le 28 mai 2020 pour introduire l'information sur la possibilité d'avoir des autorisations de circuler mais aussi la limitation des déplacements à l'intérieur des départements dans les régions de Diourbel et de Thiès². Dans la même lancée, le Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement (MITTD) a ordonné aux acteurs du transport terrestre le respect des mesures sanitaires. Parmi ces mesures, il y a la distanciation physique dans les moyens de transport, la limitation de moitié du nombre de passagers dans toutes les catégories de véhicule. Ainsi, le nombre de passagers dans les taxis urbains est limité à 3, y compris le conducteur.³

Pour permettre à des acteurs de circuler pour des raisons spécifiques, le Ministère de l'Intérieur a mis en place un système d'autorisation de circuler mais il a suspendu la délivrance des autorisations spéciales de circuler sur l'ensemble du territoire national, sauf pour des raisons de maladies, de transport de corps sans vie et des raisons professionnelles⁴. Le Ministère de l'Intérieur a, par ailleurs, rendu obligatoire le port du masque de protection dans l'administration publique et privée, les lieux de commerce et les moyens de transport⁵.

Concernant la sauvegarde de l'emploi, le président de la République a pris des mesures dérogatoires, le 08 avril 2020, au licenciement et au chômage technique. En réalité, il s'agit d'une Ordonnance¹ qui a indiqué des alternatives aux employeurs et au personnel salarié pour surmonter les difficultés causées par la situation extrême de la Covid-19. En effet, des alternatives comme « *la réduction des heures de travail, le travail par roulement, le travail à temps partiel ...* » ont été mises en œuvre dans le secteur de la mangue, comme nous le verrons plus tard. Pour sauvegarder l'emploi, il est encore plus urgent de préserver les outils de travail que sont les entreprises, surtout les plus touchées par la Covid-19. C'est pourquoi le Gouvernement a également pris des mesures fiscales pour accompagner les entreprises² dans le cadre de la pandémie.

¹Arrêté n°008207 du 24 mars 2020 portant interdiction temporaire de circuler.

² Arrêté n°010133 du 28 mai 2020 modifiant l'Arrêté n°008207 du 24 mars 2020 portant interdiction temporaire de circuler.

³Arrêté n°008231 du 25 mars 2020 relatif aux mesures de restriction dans le secteur des transports terrestres pour la lutte contre la Covid-19.

⁴Communiqué du Ministère de l'Intérieur sur l'Arrêté n°008622 du 07 avril 2020.

⁵Arrêté n°009137 du 17 avril 2020 prescrivant le port obligatoire de masque de protection dans certains lieux durant l'état d'urgence.

Ces mesures de durcissement ont été suivies par la stratégie d'« *assouplissement des conditions de l'état d'urgence* » par le président de la République suite à son message à la Nation du 11 mai 2020. Cela s'est traduit par une modification des heures du couvre-feu qui passent de 21 heures à 5 heures, par la réouverture des marchés hebdomadaires dans les limites départementales et des marchés urbains (6 jours/7 jours), par la réouverture des lieux de culte, par la reprise de l'école pour les classes d'examen du primaire au secondaire le 02 juin 2020 mais finalement reportée au 25 juin 2020¹. En échange, le respect strict de la « *distanciation physique et des gestes barrière, notamment le port obligatoire du masque et le lavage des mains* », est devenu la condition *sine qua non*. Pour concrétiser ces mesures d'assouplissement, le Ministère de l'Intérieur a modifié les dispositions déjà prises concernant la circulation des personnes et des biens² en interdisant « *la circulation des personnes et des biens d'un département à un autre pendant toutes les heures, à l'exception de ceux de la région de Dakar* » et « *la circulation des personnes et des biens dans toutes les régions de 21 heures à 5 heures* ».

Ces dispositions ont été davantage assouplies avec l'annonce, le 04 juin 2020, de la levée de l'interdiction du transport interurbain, de la modification des heures du couvre-feu et des conditions de circuler, de manifester et de se rassembler. Ainsi, le couvre-feu est maintenu de 23 heures à 5 heures sauf pour des raisons professionnelles, de santé ou de transport de corps sans vie. Les réunions sont autorisées. Les rassemblements sont aussi autorisés dans des lieux tels les restaurants, les casinos, les marchés et les lieux de culte avec une obligation de respecter les mesures de protection individuelle et collective.



¹ Ordonnance n°001-2020 du 08 avril 2020 aménageant des mesures dérogatoires au licenciement et au chômage technique durant la période de la pandémie [de la] Covid-19.

² Ordonnance n°002-2020 du 23 avril 2020 relative aux mesures fiscales en soutien aux entreprises dans le cadre [de la] Covid-19.

Tableau 3: Dates et synthèse des mesures de lutte contre la Covid-19 au Sénégal

Dates clefs	Synthèse des mesures prises
14 mars	Interdiction des manifestations et des rassemblements de personnes dans des lieux ouverts ou clos
18 mars	Suspension des vols en provenance de la France, l'Espagne, l'Italie, la Belgique, la Tunisie et l'Algérie
20 mars	Suspension de l'exploitation de tous les vols en provenance et à destination des aéroports du Sénégal à l'exception des vols domestiques entre l'Aéroport International Blaise Diagne (AIBD) et Ziguinchor, des vols cargo, des évacuations sanitaires et des vols spéciaux autorisés
23 mars	Déclaration de l'état d'urgence assorti de couvre-feu sur toute l'étendue du territoire national
23 mars	Annnonce de l'élaboration du Programme de Résilience Economique et Social (PRES) financé par le Fonds de Riposte et de solidarité Contre les Effets de la COVID-19, (FORCE COVID-19) doté de 1 000 milliards de FCFA
24 mars	Interdiction de la circulation interurbaine des personnes et des biens
25 mars	Limitation de moitié du nombre de passagers dans toutes les catégories de véhicule
08 avril	Ordonnance concernant le licenciement et le chômage technique
11 mai	Assouplissement des mesures de l'état d'urgence et du couvre-feu
05 juin	Levée de l'interdiction du transport interurbain Autorisation de rassemblements dans les marchés, restaurants, lieux de culte et casinos Couvre-feu de 23 heures à 5 heures, avec des possibilités de circuler pour des raisons professionnelles ou de santé
29 juin	Discours du Chef de l'Etat à la Nation (levée de l'état d'urgence et du couvre-feu, entres autres)
15 juillet	Réouverture des frontières aériennes

Source : Auteur, 2020

Dans ce contexte, l'objet de ce travail est de documenter les effets de ces mesures de lutte contre la Covid-19 et les stratégies d'adaptation des acteurs dans la chaîne de valeur mangue au Sénégal. Pour cela, nous souscrivons, pour rappel, à l'hypothèse selon laquelle les mesures de lutte contre la Covid-19 agissent contre le fonctionnement optimal de la chaîne de valeur mangue dans la mesure où elles entravent la libre circulation des personnes tout en entraînant des coûts additionnels, des charges supplémentaires à gérer par les acteurs socio-économiques du secteur de la mangue au Sénégal.

¹ Communiqué du Conseil des ministres du 17 juin 2020.

² Arrêté n°09789 du 12 mai 2020 modifiant l'Arrêté n°008207 du 24 mars 2020 portant interdiction temporaire de circuler.

³ Arrêté n°010328 du 05 juin 2020 portant interdiction temporaire de circuler et Arrêté n°010329 du 05 juin 2020 portant interdiction temporaire de manifestations ou rassemblements.

En d'autres termes, ces mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19 agissent contre la respiration optimale de la chaîne de valeur mangue, symbolisée par le mouvement des personnes et des biens, tel un organisme humain atteint de Covid-19, accentue les contraintes structurelles qui font office de comorbidité et provoquent finalement la « mort » du secteur de la mangue en ces temps de crises sanitaire, économique et sociale.

2 Les effets de la Covid-19 dans le secteur de la mangue au Sénégal

Grâce à la remontée des données collectées auprès des principaux acteurs directs de la chaîne de valeur mangue au Sénégal, et après analyse, nous avons pu dégager plusieurs effets de la Covid-19 sur la mangue. A l'image de l'économie du Sénégal où le Conseil National du Patronat (CNP, 2020) a prévu dès avril une chute des chiffres d'affaires de certaines entreprises sénégalaises dans les pays limitrophes (de 80 à 100%), vers les pays touchés de l'UE (de 5 à 10%) et sur le marché local (de 10 à 15%), la chaîne de valeur mangue n'est pas épargnée par la Covid-19. De manière synthétique, les mesures concernant la circulation des personnes et des biens et les gestes barrières ont frappé de plein fouet le secteur de la mangue sur plusieurs plans que nous présentons dans les parties qui suivent.

2.1 La raréfaction de la main d'œuvre

D'après les données d'enquêtes auprès d'experts, 12 000 à 13 000 personnes travaillent dans la chaîne de valeur mangue au Sénégal. En effet, de la production à la consommation finale, il existe des niches d'emplois permanentes et saisonnières qui sont surtout occupées par les jeunes et les femmes. En plus de la main d'œuvre familiale, des saisonniers viennent de la sous-région (la Gambie, la Guinée-Bissau, le Mali, la Côte d'Ivoire, etc.) pour travailler surtout dans les vergers en Casamance et dans les Niayes.

La main d'œuvre est nécessaire pour faire la préparation des vergers, l'entretien des manguiers, la cueillette de la mangue mais aussi pour faire le conditionnement avant l'exportation et travailler dans les unités de transformation. Nos enquêtes ont montré que les saisonniers dans les plantations sont des journaliers payés entre 2 000 et 3 500 FCFA par jour dans la zone de Casamance et de 3 000 à 4 000 FCFA par jour dans les Niayes. Par contre, il y a des cas où le travailleur est payé à la prestation de 25 000 à 75 000 FCFA selon les zones, les périodes et l'ampleur des tâches. A cela s'ajoute, le fait que, dans la zone Centre, on peut souvent voir des cas où le propriétaire du verger recrute un employé permanent payé mensuellement à hauteur de 40 000 FCFA, avec logement et nourriture dans le verger.

Avec la pandémie de la Covid-19, la main d'œuvre se fait rare. En effet, avec les mesures d'interdiction et de restriction de la mobilité des personnes, les saisonniers ont du mal à se déplacer vers les zones de production de mangue pour participer à la campagne de récolte. Cela constitue un manque à gagner pour eux et leur famille, étant donné que ce travail est une source d'emplois et de revenus. Cette raréfaction de la main d'œuvre se fait plus sentir au niveau des plantations en Casamance et dans le Centre mais aussi dans les centres de conditionnement qui drainent habituellement des travailleurs (surtout les femmes). En fin de compte, les travailleurs saisonniers sont liés par les mesures limitant la circulation des personnes qui les coupent de fait de leurs bassins d'emplois.

Cependant, il ne faudrait pas perdre de vue l'effet du départ volontaire déjà prévu de certains saisonniers sur la raréfaction de la main d'œuvre dans les vergers ou dans les centres de conditionnement. Certains ne sont plus disponibles parce qu'ils doivent retourner au village pour les besoins des travaux champêtres à l'approche de l'hivernage. Donc, il y a des cas de raréfaction de main d'œuvre qui ne sont pas forcément liés à la Covid-19.

Donc, il y a des cas de raréfaction de main d'œuvre qui ne sont pas forcément liés à la Covid-19.

Encadré 1: Le dilemme du retour des saisonniers

Cette réalité est perceptible à travers le témoignage d'un producteur de mangue dans le Centre : « *j'avais 2 salariés qui sont partis successivement pour diverses raisons qui n'ont rien à voir avec la Covid-19. C'est pour les travaux champêtres car l'hivernage approche* ». Le mouvement de départ des saisonniers sera d'autant plus important que le message à la Nation du président de la République, le 11 mai 2020, a laissé la possibilité à cette catégorie de travailleurs de rentrer dans leurs villages pour préparer la nouvelle campagne agricole : « *avec l'hivernage qui s'annonce, j'ai demandé au Gouvernement de prévoir les assouplissements nécessaires au transport public afin de permettre aux travailleurs agricoles de rejoindre leurs localités.* » En revanche, il existe un risque réel de propagation du virus dans la campagne, jusque-là globalement épargné, par le retour des saisonniers dans leurs villages. Ce qui constitue « *un vrai dilemme !* » (Faye, 2020).

2.2 L'accentuation des difficultés d'accès aux marchés

Le problème de l'accès aux marchés se pose à deux niveaux : l'accès des transformateurs et des consommateurs de produits non transformés à de la mangue fraîche mais aussi l'accès des produits dérivés de la mangue aux marchés de consommation. A l'instar des saisonniers, les acheteurs de la mangue fraîche pour transformation et l'exportation sont aussi liés par les mesures de restriction ou d'interdiction de la circulation des personnes et des biens même si certains ont théoriquement la possibilité de s'en affranchir avec le dispositif des autorisations spéciales de circuler.

Avant cette situation imposée par la Covid-19, au niveau national, les lieux de vente ciblés étaient les marchés hebdomadaires (loumas), les marchés urbains (Touba, Dakar, Tambacounda pour la variété sierra léonaise) mais aussi les marchés spécifiques tels que les foires internationales, nationales, régionales et départementales. Les foires étaient les marchés de prédilection des transformateurs de mangue qui s'approvisionnent auprès de petits producteurs de mangue dans les vergers traditionnels.

En plus de ces modes d'écoulement de la production de mangue, les femmes écoulent la mangue au bord des grands axes routiers (Transgambienne, Routes nationales, Croisement Médina Wandifa, Carrefour Ndiaye, etc.) grâce au trafic routier dense et régulier. Ce qui n'est plus opérationnel dans la mesure où ce trafic est fortement influencé par les mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19.

Avec la Covid-19, les producteurs de mangue sont confrontés à la mévente de leur production car les acheteurs habituels qui venaient acheter leur mangue ne se présentent plus à cause des mesures d'interdiction et de limitation de la circulation des personnes et des biens.

« Les acheteurs ne viennent pas. Les quelques acheteurs qui se présentent imposent leurs prix. On laisse la production aux banabanas, aux animaux en divagation et à l'autoconsommation ». A la suite de ce producteur, un autre renchérit : « avec la Covid-19, nous vendons aux banabanas et à des prix qu'ils nous imposent pour ne pas laisser toute la production à l'autoconsommation et aux animaux en divagation ».

En effet, un producteur de la Casamance a estimé la perte à 100 FCFA par kilogramme de mangue alors qu'un autre estime sa perte globale à 500 000 FCFA. Ce problème d'écoulement fait que l'offre devient plus importante que la demande et entraîne la baisse du prix de la mangue au producteur. De 25 000 à 30 000 FCFA la tonne, on serait passé à 22 500 voire 20 000 FCFA la tonne. Cette mévente constitue donc un sérieux manque à gagner pour les producteurs.

Les femmes *banabanas* qui venaient acheter la production de mangue ne viennent plus car elles n'ont pas les moyens de transport pour approvisionner Dakar et les autres régions du pays du fait de l'interdiction du transport inter-régional. Elles prenaient le transport en commun (communément appelé *horaires*) pour rallier leur achat des zones de production vers les zones de vente dans les loumas (qui étaient fermés) et les centres urbains. Même si les *loumas* sont ouvertes de nouveau, le 12 mai 2020, il est très probable que la peur d'attraper la Covid-19 dissuade les banabanas de se déplacer comme il faut. Un producteur de mangue en déplacement à l'intérieur de son département a fait remarquer que le marché de Diouroup tenu le 13 mai 2020 a drainé très peu de monde. A l'absence d'acheteurs de la production de mangue, il faut ajouter les annulations des promesses d'achats pour l'exportation dont les pertes peuvent aller de 900 000 à 1 million de FCFA pour certains producteurs. Dans la zone Centre, la clientèle touristique est absente car les hôtels sont fermés à cause de la Covid-19 alors que les producteurs vendaient une partie de leur production aux touristes qui passaient visiter leur localité.

Concernant les autorisations de circuler, certains producteurs auraient essayé de faire la demande mais en vain d'où la prise de risque de se déplacer pour récolter et vendre la production de mangue. En effet, un producteur de la Casamance a témoigné s'être vu « *refuser l'autorisation de circuler, payer une amende de 30 000 FCFA, confisquer la clé de sa moto* » pour non-respect de l'interdiction temporaire de circuler. Pour les exportateurs, ils sont confrontés à un ralentissement du traitement des formalités d'expédition des produits en raison des problèmes de logistique d'exportation qui pourraient se poser et autres restrictions à vérifier avec les services des douanes sénégalaises.

En plus de ces problèmes d'accès de la mangue fraîche aux marchés, les produits dérivés issus de la transformation de la mangue sont également touchés par la mévente due aux mesures sanitaires pour lutter contre la Covid-19. Pour le *GIE DJIYITO DI MALEGUEN (Levez-vous, en vérité, en Diola)*, la vente de leurs produits transformés qui se faisait dans la sous-région, à Ziguinchor, dans les Foires de toute sorte n'est plus possible. Pourtant, dans une Foire régionale, ce GIE peut gagner 400 000 FCFA par la vente de ses produits dérivés de la mangue. Les commandes des autres régions du Sénégal et de la Guinée-Bissau ne se font plus ou sont annulées car il y a des problèmes de livraison qui se posent. Pour la société de transformation, Esteval, ses gros clients que sont les hôtels et les restaurateurs qui fournissaient 60% de son chiffre d'affaires ne font plus de commandes qu'ils passaient pourtant à la semaine.

En termes de préparation de la campagne de récolte et d'approvisionnement de son unité de transformation, le GIE Casa Ecologie tenait des réunions d'informations et de programmation du volume de mangue dont il a besoin pour la campagne à travers les vergers traditionnels des villages et s'assurer de son approvisionnement dès la récolte. Cette organisation qui devait lui permettre de disposer de la matière première (mangue fraîche) n'a pas été possible, cette année, avec les producteurs de mangue. Pourtant, le GIE Casa Ecologie fournit les marchés de toutes les régions du Sénégal sauf Louga, pratique de l'e-commerce depuis 2019. Mais, les commandes par l'e-commerce laissent toujours les difficultés à convoier les commandes sans solution. Le GIE a fini par annuler les commandes hors du département de Bignona.

Les marchés spécifiques comme les cérémonies religieuses et familiales étaient ciblés par les unités de transformation pour écouler les produits dérivés de la mangue. Il s'agit des *Ziaras*, des *Gamous*, des récitals de Coran, les paniers *Ndogou*, les demandes du Carème mais aussi des baptêmes, des mariages, des funérailles, etc. Mais, ces niches de marchés n'ont pas pu être exploitées à cause de l'interdiction des rassemblements de personnes. D'après le *GIE KAROGHEN MURI (Faire vivre les Fruits Locaux, en Diola)*, la vente de ses produits à la Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales (FIARA) lui avait permis de réaliser un chiffre d'affaires de 260 000 FCFA à Dakar en 2019. Donc, l'impossibilité de tenir la FIARA en 2020 sonne pour lui comme une grosse perte de revenus.

Ainsi, comme on peut le constater, les mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19, notamment l'interdiction et la restriction de la libre circulation des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire national ont agi comme des coagulants qui ont fini par boucher les voies de circulation du sang (mangue fraîche et ses produits dérivés) de la chaîne de valeur mangue (l'organisme humain). En plus des producteurs et des transformateurs, les exportateurs sont aussi touchés à cause de l'horizon des exportations qui s'assombrit.

2.3 Le manque de visibilité sur les marchés d'exportations de mangue

L'horizon des exportations de mangue s'est couvert de nuages avec la crise provoquée par la Covid-19. La campagne de préparation des exportations a été fortement perturbée par les mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19. En effet, le suivi rapproché effectué par les services de la DPV et par les opérateurs en zone de production et dans les stations de conditionnement ne s'est pas déroulé comme il fallait. Les activités des inspecteurs contrôleurs aussi bien dans les vergers qu'au niveau des stations de conditionnement sont nécessairement accomplies en fonction du respect, par les opérateurs enregistrés, des mesures barrières et autres bonnes pratiques édictées par les autorités sanitaires. En amont, les dispositions sont prises par la DPV pour faciliter la mobilité des équipes d'inspection, de surveillance et de lutte contre les ravageurs, si mobilité il y a bien sûr.

La préparation de la campagne passait par une négociation des prix avec les exportateurs à travers des rencontres et réunions qui ne sont plus possibles avec les partenaires comme la DPV, l'ASEPEX, le Centre Régional de Recherches en Ecotoxicologie et en Sécurité Environnementale (CERES-Locustox), l'Agence Nationale du Conseil Agricole et Rural (ANCAR), l'Agence pour la Promotion des Investissements et des Grands Travaux (APIX), etc. Ce blocage a contribué à instaurer l'invisibilité sur la campagne surtout sur le prix et la préparation de la prochaine campagne. Par exemple, pour la zone Casamance, il est impossible pour les exportateurs d'aller prospecter les vergers de Kent et de Keitt pour apprécier la qualité de la mangue, le transport entre les régions étant interdit. Comme le montre le Tableau 1, la mise en œuvre correcte d'un ensemble d'activités préalables à une bonne campagne d'exportation a été affectée par la Covid-19 qui a accentué l'incertitude dont l'évaluation exacte des risques reste problématique. Toutefois, l'exportation ayant tardivement démarré, il est probable que les effets de la Covid-19 sur les exportations de mangue du Sénégal soient amoindris.

En plus des échanges portés sur la commercialisation en discutant sur le prix de vente de la mangue à l'exportation, ces instances de rencontre permettaient aussi d'identifier les zones les plus touchées par la mouche des fruits et de prendre des mesures de correction pour endiguer les effets et d'échanger sur les bonnes pratiques agricoles à travers des démonstrations dans des champs-écoles. La baisse du niveau de lisibilité sur les marchés d'exportations en Europe (une certaine incertitude) contribue au fait que le client européen qui préfinançait les exportateurs pour pouvoir démarrer la campagne de commercialisation est devenu plus prudent. Or, sans cela, certains exportateurs ne peuvent pas travailler ou développer leurs activités.

A cela s'ajoute le fait que les marchés sont moins approvisionnés à cause des contraintes logistiques imposées par l'interdiction de circuler. Pour rester compétitifs, il faut respecter les mesures barrières au niveau des maillons production, transport et conditionnement, et assurer une bonne logistique export. Ce qui entraîne sans doute des charges additionnelles pour les exportateurs de mangue qui investissent déjà dans la formation des cueilleurs de mangue, avec certification par un auditeur étranger. Selon l'avis d'un expert, il pourrait y avoir une baisse de 30 à 50% des exportations de mangue du Sénégal en 2020 en raison de la pandémie de la Covid-19¹. En effet, Bloomfield Investment (2020), spécialisé en notation financière et en analyses économiques, prévoit « *une baisse de la demande des produits d'exportations* » dans la zone de l'Union Economique et Monétaire et Ouest-Africaine (UEMOA). Donc, une baisse des revenus affecte aussi bien les producteurs, les transformateurs que les exportateurs. Ce qui a des conséquences en termes d'investissements dans des projets de développement.

2.4 Le report des projets de développement

Les mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19 ont clairement installé le désarroi surtout chez les producteurs et les transformateurs de mangue au Sénégal. En effet, l'accentuation des difficultés d'écoulement de la mangue fraîche (matière première) et des produits dérivés issus de la transformation de cette mangue fraîche ampute une part de revenus aux différents acteurs. Ainsi, plusieurs projets de développement déjà ficelés et suspendus aux revenus de la mangue sont, dans la plupart des cas, renvoyés à des lendemains meilleurs dont on ne sait pas à quel moment ils vont se produire car on ne connaît pas encore l'issue de la pandémie de la Covid-19.

Encadré 3: Des exemples de projets de développement reportés

A titre d'exemple, un producteur de mangue en Casamance a témoigné avoir un projet d'entreprise de services informatiques et financiers d'un coût de 1 500 000 à 2 millions de FCFA qu'il voulait lancer avec les revenus de la mangue de cette année. Mais, le projet est tombé à l'eau, selon ses dires, alors que « *les gens font 20 km pour avoir les services* » qu'il voulait proposer. Un autre voulait investir dans l'accès et la maîtrise d'eau pour pouvoir irriguer sa plantation de pépinière de 10 000 pieds de mangue, d'orange et de citron mais le projet ne sera pas concrétisé cette année. Il a même abandonné son projet de pépinière d'anacardiers.

¹ Dans certains pays de la sous-région comme la Côte d'Ivoire, « *pour cette campagne 2020, nous avons estimé à 65% les pertes engendrées par la Covid-19. Ces pertes se font sentir sur toute la chaîne des valeur* », avait déclaré mi-avril Pascal Nembelessini Silué, président du Conseil d'administration de l'Interprofession de la Mangue en Côte d'Ivoire (<http://www.commodafrica.com/16-04-2020-la-filiere-mangue-en-cote-divoire-sattend-des-pertes-de-65>).

Comme il a été indiqué plus haut, le problème de l'écoulement de la production de mangue de la Casamance a toujours été une réalité. Donc, des stratégies se mettaient en place pour éviter les situations de pourrissement de la mangue. En effet, un producteur déclare avoir 7,5 tonnes de mangue vendues en 2019 et que c'est pourquoi il voulait, avec d'autres producteurs, des unités de transformation pour améliorer la situation dans le département de Goudomp. Il a fait part d'un projet déjà engagé et avancé avec l'APIX sur le renforcement de la logistique en 1 camion et 3 tricycles par zone pour l'acheminement de la production à Dakar, au port de Ziguinchor et dans les marchés locaux. Ce projet n'a pas (encore) abouti à cause de la Covid-19 alors que les visites d'inspection nécessaires ont été effectuées dans la zone et que le programme de recensement des producteurs pour évaluer leurs besoins en camion et tricycle devrait être discuté à Ziguinchor.

Toujours au niveau des exploitations, les producteurs nourrissent divers projets de développement de leurs plantations qui concernent la mécanisation agricole, la prestation de services agricoles auprès des autres producteurs, l'extension et l'entretien des vergers grâce à des clôtures en mur pour protéger les manguiers contre l'attaque des animaux en divagation, entre autres. Le projet d'investir dans l'accès et la maîtrise de l'eau d'irrigation des arbres pour accroître la productivité des exploitations est crucial aux yeux des producteurs, surtout pour s'adapter aux déficits pluviométriques. De plus, cette maîtrise d'eau devra permettre la pratique du maraîchage moderne avec un système de goutte à goutte, à l'aide de pompes solaires d'un coût d'environ 3,5 millions de FCFA l'unité. Mais, tous ces projets sont reportés ou abandonnés à cause du manque à gagner créé par la pandémie de la Covid-19. La clôture et l'eau ont pour effet de donner la possibilité aux producteurs de mangue de pratiquer aussi de l'élevage de la volaille. Mais, toutes ces opportunités ont été suspendues jusqu'à nouvel ordre sinon purement et simplement abandonnées tellement les conséquences financières de la Covid-19 sont dévastatrices.

Au niveau des transformateurs, l'exemple du GIE Casa Ecologie est très édifiant sur le blocage des projets de développement provoqué par la Covid-19. En effet, ce GIE avait l'ambition de se lancer dans la production de pépinière de goyave et de Corossol pour lui-même avec les revenus engrangés grâce à la transformation des fruits locaux dont la mangue, d'ici à 2022. Mais, ce projet semble compromis par la Covid-19, selon sa présidente, pour des raisons financières et administratives car le Conseil municipal ne siège pas pour le moment pour statuer sur la demande de foncier. A ce genre de projets recalés, il faudrait ajouter les projets d'investissement dans du matériel de transformation de la mangue qui sont aussi affectés par la crise induite par la Covid-19 qui a aussi réduit les activités et augmenté les charges surtout pour les transformateurs et les exportateurs de mangue.

2.5 La baisse des activités malgré les charges additionnelles

La pandémie de la Covid-19 a affecté les activités au niveau des exploitations de mangue, des unités de transformation et des centres de conditionnement de mangue pour exportation. Dans les plantations, le nombre de saisonniers et le nombre de jours travaillés dans la semaine ont chuté. En effet, ce producteur de la Casamance est passé de 10 saisonniers à 3 pendant qu'un autre passe de 10 permanents et 8 journaliers à 3 permanents et 0 (zéro) journalier.

Avec le GIE Casa Ecologie qui a transformé 3 200 kg de mangue en nectar, jus et marmelade et 102 kg de mangue fraîche en mangue séchée en 2019, son objectif était de dépasser 3 200 kg de mangue transformée en 2020. Sa stratégie pour y arriver consistait à produire des sachets de nectar de 100 FCFA. Ce projet était déjà conclu avec un partenaire qui a investi dans du matériel de conservation pour la vente. Mais, la crise de la Covid-19 a tout changé et poussé le GIE à revoir son ambition à la baisse à 2000 kg de mangue à transformer en 2020 avec un espoir que la situation évolue rapidement vers le positif. Entre 6 à 7 tonnes de mangue transformées par campagne, la société Maria Distribution prévoit uniquement de 3 à 4 tonnes de mangue transformées en 2020 car il n'y a presque pas d'accès à la mangue de la Casamance, zone de production par excellence.

Pour la société de transformation Wayabi, elle est passée de plus de 15 travailleurs en temps normal dont 3 permanents et 12 saisonniers à uniquement 3 permanents payés à 65 000 FCFA par mois. Pour la société de transformation Esteval, sur les 15 travailleurs dont 12 permanents et 3 saisonniers, seulement 10 salariés sont maintenus pour le moment avec moins de 100 000 FCFA par mois soumis encore à un risque de baisse sur les salaires.

Pour le *GIE DJIYITO DI MALEGUEN (Levez-vous, en vérité, en Diola)* qui avait prévu de transformer 8 tonnes de mangue sierra-léonaise, 5 tonnes de Kent et Keitt en 2020, il est forcé de revoir ses ambitions à la baisse car il est confronté à « *trop de difficultés pour se déplacer pour acquérir de la matière première* » à cause de l'interdiction ou de la limitation de circuler. En termes de personnel, il est passé de 8 personnes permanentes et 10 saisonniers avant la Covid-19 à 4 permanents voire 2 uniquement. Cela s'explique, d'une part, par la baisse d'activités au niveau de l'unité de transformation et, d'autre part, par la hausse des frais de transport car les employés n'ayant plus la possibilité de partager un taxi à 4 à cause de la limitation du nombre de passagers dans les taxis urbains à 3, y compris le conducteur. De plus, le temps de travail est aussi écourté dans les unités de transformation à cause du couvre-feu de 20 heures à 6 heures puis de 21 heures à 5 heures alors que des travailleurs passaient la nuit à 4 personnes dans l'unité de transformation pour surveiller la température du four (pas plus de 90°C) en cas de production de la mangue séchée.

Dans les centres de conditionnement, en plus de la baisse du temps de travail, s'ajoutent les retards et les absences à cause de l'aggravation du problème de transport par le respect strict des mesures barrières dans les transports en commun. L'impossibilité de travailler ensemble avec un certain nombre de travailleurs affectent négativement la productivité. Il faut désormais 3 à 4 jours pour avoir un conteneur de mangue prêt à l'exportation alors que cette durée était de 2 jours en temps normal. A titre d'exemple, dans un centre de conditionnement, une femme est payée de 3 000 à 3 500 FCFA la journée qui ne fait que 2 heures parfois. Moins de personnes travaillent ensemble pour respecter la distanciation physique (les normes sanitaires). Avec 100 à 200 tonnes de mangue exportées en 2019 contre une ambition de 300 tonnes à exporter en 2020, la société Food Niayes Sénégal (FNS) caresse l'idée de ne pas pouvoir atteindre son but même si elle reste déterminée pour y arriver.

Toutefois, les chiffres de la DPV montrent que 12 000 tonnes de mangue ont pu être exportées dans la première phase de la campagne 2020 contre 11 000 tonnes l'année dernière à pareil moment. Mais, cela ne veut pas dire que la Covid-19 n'a pas d'effets sur les exportations de mangue. Cette réalité suggère que les exportateurs auraient pu mieux faire sans la Covid-19 qui a surtout perturbé la préparation de la campagne d'exportation. Par ailleurs, la deuxième phase risque d'être fortement touchée par la prolifération de la mouche des fruits qui se nourrit de la mangue invendue dans les vergers à cause des effets collatéraux des mesures de lutte contre la pandémie de la Covid-19.

Le respect des mesures sanitaires a des coûts additionnels aussi bien pour les exportateurs et que les transformateurs. L'engagement des sociétés d'exportations dans le respect des mesures barrières exige de faire suivre des formations au personnel dont le matériel de protection augmente en même temps. Au lieu de 2 blouses, il faut 4 blouses par personne qui doit en même temps changer de masque toutes les 4 heures, utiliser la solution hydro alcoolique. Pour respecter la distanciation physique, il faut augmenter les tables pour faire de la distance mais aussi le personnel de vigil, avec chacun un thermo flash à la main, pour contrôler les entrées et les sorties.

Il devient difficile de produire en respectant les consignes sanitaires et en maîtrisant les coûts de revient du conteneur. S'équiper de matériels de prévention de la Covid-19 revient à investir dans la confection de masques pour certains et l'achat pour d'autres sans oublier les thermo flash entre les mains de la personne qui contrôle le dispositif de pointage dans les centres de conditionnement. Même si le processus de gestion de la qualité avant la Covid-19 faisait que les centres de conditionnement et les unités de transformation disposaient déjà un système de lavage des mains, des uniformes, des charlottes, il n'en demeure pas moins qu'il y a une charge financière additionnelle et une perte d'activités qui assaillent les transformateurs et les exportateurs. A titre d'exemple, 80% du chiffre d'affaires de la société SenFresh seraient déjà perdus, soit plus de 87 millions de FCFA, selon nos données d'enquêtes.

Pour le *GIE DJIYITO DI MALEGUEN (Levez-vous, en vérité, en Diola)* qui produit bien avant la Covid-19 du gel, du savon et de l'eau de javel dans son autre unité de production de charbon bio, grâce à l'engagement de sa présidente qui est aussi une couturière de formation et qui dispose d'un atelier chez elle, il a investi dans la confection de masques pour ses membres qu'il a équipés chacun de 4 masques dont 3 à utiliser au travail et 1 à la maison. Il distribue aussi 5 litres de javel à chaque femme par mois. Donc, il est clair que toutes ces mesures de lutte contre la Covid-19 occasionnent des coûts additionnels pour le GIE dont les revenus sont pourtant hypothéqués cette année par la crise de la Covid-19. Ces coûts additionnels ajoutés aux contraintes structurelles de la chaîne de valeur mangue ont conduit certaines unités de transformation à suspendre tout simplement leurs activités.

2.6 La suspension des activités de transformation et de formation agro-alimentaire

L'accès difficile voire impossible à la mangue fraîche et la hausse des charges pour les unités de transformation ont conduit certaines d'entre elles à suspendre leurs activités de transformation. Par conséquent, le partenariat qui existe entre le lycée agricole de Bignona et des GIE de transformation de mangue en Casamance et qui permet à des élèves de faire des formations pratiques a été également affecté.

La société Esteval qui a pu transformer, en 2019, 3 à 5 tonnes de mangue Kent, Keitt, Sierra-léonaise, Papaye, Diourou, etc. en jus et confiture, a tout simplement arrêté de travailler sur la mangue pendant la crise de la Covid-19. Déjà évoquées plus haut, les démonstrations sur les bonnes pratiques agricoles ne sont plus possibles, surtout dans la zone des Niayes, à travers les champ-écoles qui ne fonctionnent plus à cause de la Covid-19.

Toutefois, il y a un cas d'arrêt depuis pratiquement 1 an dans la zone des Niayes à cause des factures d'électricité à plus de 200 000 FCFA. Ainsi, la présidente de ce GIE continue de faire la transformation individuelle à domicile mais elle a été rattrapée par la Covid-19 qui lui a finalement imposé ses contraintes. Donc, cet arrêt des activités de transformation est lié aux contraintes structurelles identifiées plus haut et auxquelles la chaîne de valeur mangue a toujours été confrontée¹.

Concernant le *GIE KAROGHEN MURI (Faire vivre les Fruits Locaux, en Diola)* qui a transformé 7 tonnes de mangue en 2019, il a arrêté le travail de transformation dès le 9 mars 2020 car il est impossible, pour lui, de s'approvisionner en mangue de la campagne à Bignona-ville et pense qu'il « *ne travaillera pas cette année* ». Ainsi, les difficultés se font jour pour payer les créances à la banque et assumer d'autres charges financières. Par conséquent, les 27 stagiaires qu'il avait accueillis avant la Covid-19 (mais sans salaire à cause du partenariat avec le lycée agricole de Bignona) pour faire leur stage pratique ont été libérés parce qu'ils ont été rappelés, sur la demande du lycée agricole de Bignona (fermeture des écoles oblige), mais aussi et surtout parce que le GIE n'a plus d'activités pour leur fournir de base pratique. De la même manière, le GIE Casa Ecologie a aussi libéré ses 30 stagiaires d'universités en agro-alimentaire. Un autre GIE s'est séparé de ses 8 stagiaires venant du lycée agricole de Bignona.

En fin de compte, il devient clair que la Covid-19 a bel et bien eu des effets sur les activités de transformation de la mangue mais aussi sur la continuité de la formation pratique dans l'agro-alimentaire. L'absence d'activités se traduit aussi par un manque de revenus et un déficit d'investissement dans les unités de transformation. Cette situation n'encourage guère les institutions financières à accorder des prêts aux acteurs de la mangue.

2.7 L'accentuation des difficultés d'accès au financement

Déjà dans les contraintes structurelles de la chaîne de valeur mangue, il a été question des difficultés dont souffrent les acteurs de la mangue pour accéder au financement. La situation de crise sanitaire doublée d'une crise économique et financière ne plaide pas en faveur des acteurs de la mangue pour bénéficier de financement de la part des institutions financières.

Auparavant, certaines unités de transformation mobilisaient les proches parents et des particuliers de confiance pour assurer le financement de leurs activités. Mais, ces derniers se sont rétractés à cause de l'incertitude qui s'installe sur les marchés. En réalité, ils sont dans une position d'attente pour y voir plus clair. De même, les PME sont devenues plus fragiles et moins fiables, d'où la réticence des institutions financières à les soutenir dans le contexte de la Covid-19. Ainsi, un producteur de mangue de Bounkiling, en Casamance, avait déjà obtenu l'accord de l'octroi d'un crédit d'un montant de 3 750 000 FCFA avant la Covid-19 mais s'est vu notifier le report de la matérialisation de la décision qui lui était, pourtant, favorable.

Par conséquent, les demandeurs de crédit se tournent tout naturellement vers l'Etat, en l'occurrence la Délégation générale à l'Entreprenariat Rapide des Femmes et des Jeunes (DER/FJ). En effet, d'après certains producteurs et transformateurs de mangue, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ont octroyé du financement à la DER/FJ pour appuyer les PME même s'ils n'en ont pas encore bénéficié. A ce titre, l'Interprofession des Acteurs de la Mangue du Sénégal (IAMS) serait en discussion avec la DER/FJ pour avoir du financement dans le but de soutenir la chaîne de valeur mangue¹. A défaut de financement, les acteurs les plus touchés par la crise commencent à puiser dans leurs fonds de roulement pour payer les différentes charges. L'argent ainsi utilisé reste sans aucune rentabilité et compromet gravement l'avenir des acteurs de la mangue. En somme, tous les effets de la Covid-19 sur les différents maillons de la chaîne de valeur mangue ont des répercussions sur la vie sociale des acteurs économiques touchés.

¹ A ce niveau, les producteurs de mangue de la zone Centre ont affirmé qu'ils n'ont pas vu, cette année, l'usine de Fimela qui achetait pourtant leur production. Il aurait été intéressant de savoir la ou les raison(s) afin d'en déterminer l'éventuel lien avec la Covid-19. Mais, nos tentatives d'entrer en contact avec le Secrétariat d'abord et le Directeur de l'usine, enfin, sont restées vaines.

2.8 Les effets psycho-sociaux sur les acteurs et la prise en charge des ménages

La crise de la Covid-19 a également des effets psychologiques sur certains acteurs, en particulier les producteurs qui nourrissaient un grand espoir de pouvoir réaliser, enfin, leur rêve, comme en témoigne ce producteur de la Casamance : « *je suis très déçu car je croyais voir le bout du tunnel. C'est terrible ce qui nous arrive* ». Il demeure très dubitatif sur son sort : « *comment on va s'en sortir après la pandémie ? Est-ce que l'Etat peut nous rembourser, si on devait avoir un soutien ?* » Si les interrogations pertinentes et légitimes de ce producteur valent pour les autres, on peut estimer que l'état de son moral qui semble très affecté est aussi révélateur de celui des autres acteurs de la chaîne de valeur mangue dans ce contexte de Covid-19.

Encadré 4: Le besoin de parler des effets de la Covid-19

Beaucoup d'acteurs (surtout les producteurs et les transformatrices) ont même reconnu le rôle thérapeutique des enquêtes menées dans leurs structures en ces termes : « *les enquêtes que vous faites me soulagent très bien. C'est important cet échange pour se faire écouter et parler de ses problèmes à quelqu'un qui t'écoute. C'est motivant. C'est comme si j'ai travaillé à l'Unité de transformation. Ça m'a redonné du courage. Je prie Dieu pour vous* ». Ce témoignage est assez révélateur d'un besoin de thérapie psychologique (ou de cellule psychologique ?), en tout cas pour ce producteur, pour aider les acteurs à accepter d'abord ce qui leur arrive mais surtout pour leur remonter le moral.

Les journaliers qui travaillaient dans les plantations, les centres de conditionnement et les unités de transformation sont aussi affectés par la crise car beaucoup d'entre eux ont perdu leurs emplois quotidiens qui leur procuraient des revenus journaliers pour prendre en charge les besoins vitaux de leurs ménages. En plus des journaliers, les producteurs eux-mêmes comptaient investir dans le bâtiment, mieux préparer la prochaine campagne hivernale en sécurisant des vivres de soudure avec les revenus de la mangue. Mais, ces précautions salutaires sont compromises. Ainsi, certains parlent de risques qui planent sur l'hivernage et soulignent le spectre de la famine (difficultés d'acheter de la nourriture) d'autant plus que le sac riz de 50 kg est devenu plus cher en passant de 13 000 à 15 500 FCFA dans certaines localités de la Casamance. Ces risques sont encore sérieux avec l'arrêt de certaines activités parallèles (taxi moto Jakarta dont le nombre de passager a été réduit à 1 seul, y compris le conducteur) que menaient certains producteurs pour avoir un complément de revenus.

Si on considère la zone des Niayes, parmi les journaliers, il y avait des écoliers en vacances qui travaillaient dans les vergers de mangue pour financer leur rentrée scolaire, disposer d'argent de poche voire appuyer financièrement leur famille. Cette opportunité a été compromise cette année selon un producteur des Niayes qui s'est montré préoccupé par le sort de ces élèves. Donc, les effets négatifs sont réels sur la prise en charge de la famille, en particulier l'éducation des enfants, dont le train de vie est affecté. A ce titre, un producteur de mangue admet avoir baissé sa consommation d'électricité en débranchant le frigo et en achetant de l'eau glacée, du poisson, des légumes frais au jour le jour, etc.

¹ Cette possibilité pourrait s'inspirer de l'exemple de la DER/FJ qui a injecté 1 milliard de FCFA pour acheter les invendus de la production horticole dans la zone des Niayes. Cela concerne-t-il la mangue dans tout le Sénégal ? (https://www.seneweb.com/news/Societe/covid-19-horticulture-la-der-fj-met-1-mi_n_318489.html).

A une autre échelle, les activités de transformation de la mangue d'un GIE dans la zone des Niayes lui avaient permis d'investir dans le social pour sa commune en construisant un dispensaire, en payant l'infirmier, en soutenant l'école, etc. Si le dispensaire est déjà construit, on peut s'attendre à des difficultés pour payer l'infirmier et apporter du soutien à l'école surtout en ces temps de crise sanitaire où le dispositif de lavage des mains, du savon, du gel hydro alcoolique, des masques sont des alliées de la lutte contre la Covid-19 mais qui demandent un budget. Equiper l'école par ce matériel sanitaire était d'autant plus nécessaire que sa réouverture était prévue le 02 juin 2020, pour les classes d'examen.

Au regard de tout ce qui vient d'être dit, il est indéniable que les mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19 ont eu des effets plutôt négatifs sur le fonctionnement optimal de l'ensemble de la chaîne de valeur mangue au Sénégal. Cependant, les acteurs ont développé des stratégies pour s'adapter tant bien que mal à la situation de crise sanitaire et ses effets économiques et financiers.



3 Les stratégies d'adaptation développées par les acteurs de la mangue dans le contexte de la Covid-19 au Sénégal

L'analyse des données remontées à partir des acteurs de la mangue a permis de faire ressortir un ensemble de stratégies que ces acteurs ont mises en œuvre pour mieux résister au choc provoqué par la crise de la Covid-19

3.1 Sécuriser les besoins alimentaires pour la période de soudure

Surpris par la pandémie de la Covid-19, beaucoup de producteurs de mangue se sont rapidement inquiétés d'un risque de famine et ont pris des mesures préventives. Ainsi, certaines organisations professionnelles de la mangue ont acheté un stock de riz dans le but de le redistribuer à leurs membres en période de soudure.

Dans la transformation, des GIE ont puisé dans leurs fonds restants pour acheter de la nourriture et du matériel sanitaire pour les distribuer à leurs membres. Ainsi, un GIE de transformation de mangue a fait un achat de 50 Kg de riz, 50 Kg de maïs, 50 Kg de mil, 20 litres d'huile et un don financier de 20 000 FCFA pour les 4 personnes qui venaient tous les jours au travail même si elles savaient la situation que traverse leur GIE. En effet, à la place des activités de transformation de la mangue, elles font du grand nettoyage des locaux.

3.2 Maintenir le réseau d'acteurs et la communication

En situation de crise, les acteurs de la mangue ont compris qu'il est important de ne pas couper les liens et d'entretenir les réseaux d'acteurs. Ce qui aide à maintenir la communication, des échanges sur les problèmes qu'ils rencontrent et esquisser des pistes de solution pour s'entraider. Si des unités de transformation et des exportateurs ont la volonté de créer un groupe WhatsApp pour échanger avec les producteurs au niveau local, certains producteurs de mangue l'ont déjà concrétisée sous l'impulsion de l'ANCAR qui a élargi le groupe à la Coopérative des Producteurs de Mangue (COPROMAN) de la zone des Niayes.

Concernant la zone de la Casamance où des gestionnaires de base de données travaillent avec les producteurs pour renseigner la Plateforme Commango¹, la réorganisation de leur travail, en collaboration avec la DPV et le Comité National de Lutte contre la Mouche des Fruits (CNLMF), se fait autour des nouvelles technologies de la communication. Compte tenu des mesures de restriction de la circulation des personnes et des biens, à la place de la présence physique des gestionnaires de base de données dans les plantations de mangue, la sensibilisation contre la mouche des fruits et la remontée des informations requises pour alimenter la Plateforme Commango se font par téléphone et WhatsApp. En effet, la photographie des vergers et informations fournies à distance par les producteurs servent les gestionnaires de base de données à écrire leur rapport sur la situation de la mouche des fruits, avec des photos à l'appui, et à donner, en retour, des conseils pratiques aux producteurs.

Pour l'écoulement de la production, le contact entre producteurs, banabanas et transformateurs permet de nourrir l'espoir pour ne se perdre de vue à défaut de permettre la commercialisation de la production à travers les démarcheurs.

¹<http://www.commango.org/>

3.3 Se recentrer sur le marché national et diversifier sa clientèle au niveau local

La crise provoquée par la Covid-19 a poussé certains acteurs de la mangue à revoir leur stratégie de développement. Pour les exportateurs, certains ont misé 100% sur le marché local avec toutes les variétés en privilégiant la Kent car elle est plus demandée et plus intéressante en termes de consommation et plus résistante et se conserve mieux que les autres. Par conséquent, ces exportateurs ont arrêté, pour cette année, d'approvisionner les marchés internationaux car la production aurait baissé à cause, en partie, des effets climatiques qui ont fait chuter une bonne partie de la floraison. L'alternance fraîcheur/chaleur, la pluviométrie déficiente, le manque de professionnalisme, les bonnes pratiques pas toujours observées et la crise de la Covid-19 aidant, il est devenu trop tard pour certains exportateurs de mieux s'organiser.

Des producteurs qui vendaient aux exportateurs se sont également tournés vers le ciblage du marché national et local qui s'accompagne d'une inspection au niveau des marchés de Dakar pour trouver des acquéreurs. Cette réorientation s'avère parfois positive comme le montre le cas de ce producteur de mangue bio dans la zone des Niayes qui a pu trouver une entreprise de transformation de la mangue bio à qui il doit fournir environ 1 à 1,5 tonne de mangue bio. Dans la zone Centre, d'autres producteurs privilégient la vente de proximité avec l'aide de leurs femmes qui font le tour du quartier ou du village pour écouler quelques seaux ou bassines de mangue (variétés hâtives locales) auprès des voisins dans les foyers ou auprès des vendeurs d'étalage.

Certaines sociétés de transformation, à l'instar d'Esteval, ont basculé vers les supermarchés tels qu'Auchan et autres qui continuent à travailler. Ces types de marchés fournissaient 40% du chiffre d'affaire d'Esteval contre 60% durant la pandémie de la Covid-19. Ce basculement s'accompagne d'une stratégie de Communication sur les réseaux sociaux et de promotion des produits locaux en ligne à travers la plateforme *Sooretul*¹ pour décrocher des commandes chez les particuliers, surtout en période de Ramadan.

Pour la société de transformation Maria Distribution, l'exportation de produits transformés est presque à l'arrêt car les commandes se font de plus en plus rares alors que 80% des céréales transformées sont vendues à l'exportation et de 20 à 25% du jus de fruits et légumes sont écoulés par exportation. C'est pourquoi elle a davantage ciblé le marché national, ce qui lui a « permis d'éviter le pire. Sinon, on allait fermer boutique », dit-elle.



¹<https://shop.sooretul.com/>

3.4 Prévenir le développement de la mouche des fruits

La Covid-19 a bien eu des effets sur la commercialisation de la mangue, surtout en Casamance. Or, c'est la zone la plus touchée par la mouche des fruits et autres ravageurs. D'après les experts et les producteurs, la mouche des fruits se nourrit de la mangue et se développe. Donc, compte tenu de la mévente de la mangue cette année, on peut s'attendre à un développement conséquent de la mouche des fruits. Conscients de cette éventualité, des producteurs ont entrepris des actions préventives pour s'adapter à la situation de risque qui prévaut.

Etant donné que le travail de la DPV en la matière a été perturbé cette année par la Covid-19, certains producteurs ont décidé d'enfouir la mangue invendue qui pourrit sur place. C'est une manière d'ôter la nourriture à la mouche des fruits pour limiter son développement. D'autres producteurs tentent d'emballer les mangues avec des sacs de ciment en papier payés à 25 FCFA l'unité. En fait, il s'agit de protéger la mangue de la mouche des fruits en attendant la récolte. Ce qui se révèle être un travail pénible et chronophage.

D'autres producteurs ont eu une stratégie beaucoup plus réfléchie et qui s'inscrit dans le long terme en permettant à la fois de prévenir le développement de la mouche des fruits et de diversifier les activités au sein des vergers.

3.5 Diversifier les activités de production et de commercialisation

En effet, des producteurs ont intégré dans leur plan la production de pépinières. Avec les invendus de la mangue sierra léonaise en Casamance, le dépulpage de ces mangues permet d'avoir de l'engrais organique avec la pulpe transformée en compost pour la prochaine campagne mais aussi des noyaux pour produire des pépinières. Cette technique est perçue comme « *très difficile, chronophage, risquée mais très bénéfique* » car 1kg de mangue fait environ 3 à 7 mangues alors qu'une mangue peut être vendue à 50 FCFA. Avec une variété polyembryonnaire, une seule noix peut donner 3 à 5 pieds de mangue. Or, la plante peut être vendue à 2 000 FCFA. Donc, au final, la stratégie peut s'avérer très payante.

Pour certaines transformatrices, à défaut de matières premières (mangue fraîche), elles ont repris les produits intermédiaires de la dernière campagne pour essayer de maintenir l'activité de transformation pour avoir des produits plus finis. Par exemple, des GIE de transformation dans la zone de la Casamance ont repris leur stock de pulpe de mangue de l'année dernière pour faire du couscous ou du « *thiakry* » de mangue.

Si certaines unités de transformation ont suspendu les activités concernant la mangue et essayé d'écouler les produits déjà transformés jusqu'à nouvel ordre, d'autres se sont orientées vers la vente de la mangue fraîche (non transformée) qui coûterait moins chère que la transformation mais aussi le petit commerce dans le secteur de l'aviculture

3.6 Se tenir informer et recourir aux mesures préconisées par l'Etat

Au niveau de la DPV, entre autres, l'élaboration d'un guide de bonne conduite au niveau des stations de conditionnement ainsi qu'au niveau des vergers qui sera validé par la Direction de la Santé du MSAS du Sénégal, pour éviter la propagation de la Covid-19 dans le secteur des exportations, est perçue par les principaux acteurs de la mangue comme une mesure devant accompagner leur travail pour faciliter la pénétration de la mangue sénégalaise sur les marchés internationaux avec une sécurité sanitaire.

Par ailleurs, la Plateforme de demande d'autorisation de circuler mise en place sur le site du Ministère de l'Intérieur pour faciliter le travail des acteurs suppose une formalisation de l'activité pour pouvoir en bénéficier². Mais, dans l'informel, ce ne serait pas possible à cause des justificatifs demandés comme le Numéro d'Identification Nationale des Entreprises et des Associations (NINEA) et l'inscription au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM). En plus de cette possibilité de demande d'autorisations pour entreprises, il est possible de faire une demande d'autorisations personnelles. Mais, là encore, le processus est contraignant du fait qu'il faudra donner à l'avance, entre autres, des informations concernant le ou les véhicule(s) de transport. En effet, un banabana qui compte sur les *horaires*, n'ayant pas les moyens pour louer une voiture, est pénalisé. Or, on connaît le rôle que cette catégorie joue dans la commercialisation de la mangue.

Le financement a toujours été un problème pour les acteurs économiques, surtout pour les petites, voire très petites, entreprises, en l'occurrence les unités de transformation de mangue. Et la Covid-19 a créé l'incertitude sur les marchés financiers qui se rétractent. C'est pourquoi, la DER/FJ a mis en place un Plan d'urgence Covid-19 qui a pris des mesures, entre autres, comme la suspension des « *remboursements d'échéances en capital et intérêt pour trois (03) mois (renouvelable une fois au besoin)* » pour les entreprises qu'elle a financées. Il s'y ajoute la création d'une ligne de financement « Prêts Covid-19 DER » d'un montant de 1,5 milliard de FCFA pour les entreprises en difficultés afin qu'elles puissent assumer les charges d'exploitations dont les salaires durant 3 mois et avec des facilités de paiement (taux d'intérêt de 0 à 3%, différé de 3 à 6 mois, etc.)³.

Au niveau de l'ASEPEX, une réunion par visioconférence pour recueillir les retours des différents acteurs a été tenue. Cela a abouti à la production d'un rapport destiné au Ministère de tutelle et qui fait le point sur la situation de la mangue dans le contexte de la Covid-19. Une évaluation financière des pertes subies par les acteurs de la mangue est prise en charge par l'étude qui est en cours de finalisation et de validation. De plus, l'ASEPEX accompagne les acteurs de la mangue à leur faciliter les démarches pour obtenir des autorisations de circuler entre les régions pour accéder à la production de mangue.

Si plusieurs acteurs de la mangue disent qu'ils suivent les médias pour s'informer, des acteurs spécifiques comme les transformateurs se sont approchés du Service National d'Hygiène (SNH) qui leur a fourni des conseils pour un respect strict des mesures d'hygiène et sanitaires. Cependant, beaucoup d'acteurs, surtout les transformatrices, n'étaient pas au courant de l'existence de la plateforme de demande d'autorisation de circuler mise en place sur le site du Ministère de l'Intérieur. Ce dispositif permet pourtant aux exportateurs et aux unités de transformation de pouvoir continuer à accéder à la matière première puis se déplacer pour écouler les produits transformés. Beaucoup d'acteurs n'étaient pas non plus au courant de l'accompagnement que l'ASEPEX peut leur offrir dans ce contexte de la Covid-19 pour circuler. Pourtant, la sollicitation de l'ASEPEX pourrait bien dénouer des situations pour faciliter l'obtention des autorisations de circuler nécessaires à la conduite de leurs activités de prospection et de suivi des vergers.

¹<https://mintcovid19.sec.gouv.sn/>

²J'ai moi-même formellement créé mon compte pour tester le dispositif et connaître les informations demandées pour avoir l'autorisation de circuler.

³<https://der.sn/>

3.7 Mettre en place un système de rotation et d'occupation des travailleurs

Décidément la crise économique provoquée par la Covid-19 a poussé les différents acteurs à mettre en place des stratégies leur permettant de tenir le cap, ne serait-ce que sur le court terme. En plus de la stratégie du dégraissage du mammouth, les acteurs de la transformation et de l'exportation ont adopté un système de rotation du peu d'employés qu'ils arrivent à « sauver » dans la situation de tempête économique en cours. Pour la société de transformation Maria Distribution, elle a pu maintenir ses 22 permanents et réduire ses saisonniers à 4 qui travaillent en rotation pendant 3 jours de la semaine.

Pour le GIE de transformation Casa Ecologie, tout le monde a arrêté de travailler sauf la présidente du GIE pour assurer la permanence dans le but d'écouler péniblement les rares produits transformés qui restent en stock. Le comptable travaille 1 jour par semaine. Malgré cela, les salaires des mois d'avril et de mai ne sont pas encore payés. Le risque de baisser les salaires de 50% est bien réel. S'il disposait au moins de la mangue fraîche pour travailler, il compte bien réduire le nombre de personnes qui travaillent en même temps pour respecter la distanciation physique.

Ce dispositif de rotation des travailleurs est aussi appliqué dans les centres de conditionnement où plusieurs saisonniers se côtoient avec parfois une proximité contraire aux consignes sanitaires. Il permet d'un côté de maintenir l'activité des travailleurs si la situation le permet toujours (comme dans les centres de conditionnement) et d'un autre côté de les occuper dans des activités parallèles telles que le grand nettoyage des unités de transformation et la tenue d'une permanence par un membre de l'unité pour servir les éventuels clients de passage. Les quelques travailleurs actifs dans les unités de transformation sont parfois rémunérés de manière ponctuelle pour leur permettre de subvenir à leurs besoins vitaux et à ceux de leur famille. A titre d'exemple, le *GIE KAROGHEN MURI (Faire vivre les Fruits Locaux, en Diola)* a alloué une somme de 50 000 FCFA à chaque employé en attendant la reprise normale des activités car la présidente se montre plus compréhensive et pragmatique : « *il faut que tout le monde y réfléchisse pour trouver des solutions ensemble. Je ne veux pas perdre les travailleurs* ».

Comme on peut le constater, la crise de la Covid-19 a sans doute secoué la chaîne de valeur mangue à tel point qu'il faudra nécessairement accompagner les acteurs pour permettre au secteur de retrouver son souffle d'avant Covid-19 voire mieux. Par ailleurs, la crise de la Covid-19 pourrait être une opportunité pour traiter les contraintes structurelles au-delà des contraintes conjoncturelles imposées par la lutte contre la Covid-19 elle-même. Pour cela, il y a des recommandations issues des données fournies par les acteurs directs de la mangue et de l'analyse que cette étude en a fait.



4 Les recommandations pour renforcer la résilience des acteurs de la mangue au Sénégal

Compte tenu des contraintes structurelles d'avant Covid-19 et des contraintes liées à la pandémie de la Covid-19, il est plus opératoire de sérier les recommandations en deux catégories : les mesures structurelles sur le long terme et les mesures conjoncturelles sur le court terme pour compenser les effets de la Covid-19

4.1 Les mesures structurelles sur le long terme

4.1.1 Faciliter l'accès au financement des acteurs de la mangue

Il ressort des données obtenues des acteurs que les petits producteurs, les GIE de femmes transformatrices et les exportateurs de mangue ont besoin de moyens financiers pour faire correctement leur travail. Cibler ces catégories d'acteurs reviendrait à ce que les devises investies puissent être réinjectées dans l'économie sénégalaise pour soutenir le développement et l'industrialisation de la chaîne de valeur mangue au Sénégal.

Cette crise n'a fait que confirmer ce que l'on savait déjà sur la nécessité et l'utilité de faciliter l'accès des acteurs de la mangue au financement. Spécifiquement, mettre en place un fonds de calamité pour le secteur de la mangue, parallèlement aux dispositifs de financement normaux, devra permettre aux acteurs de la mangue de répondre à ce genre de situation de crise provoquée par la Covid-19.

En plus, les mécanismes de financement innovant doivent être partagés, améliorés pour booster la chaîne de valeur mangue, avec une meilleure implication des acteurs. A l'image de l'intégration des dimensions transversales dans la planification, les collectivités territoriales des zones de production de la mangue doivent davantage tenir compte du secteur de la mangue dans leurs outils de planification.

4.1.2 Développer une politique de transformation de la mangue et du consommateur local

La crise économique née de la crise sanitaire provoquée par la Covid-19 a, par ailleurs, démontré la justesse d'investir dans la transformation de la mangue au Sénégal. En effet, avec les pertes de mangue sierra-léonaise enregistrées en Casamance à cause de l'absence d'acheteurs, si l'industrie de la transformation était développée, il y a de fortes chances que les dégâts auraient pu être limités même si la transformation a aussi été secouée par la Covid-19.

Investir dans la transformation de mangue pour limiter les pertes reviendrait aussi à construire des chambres de conservation pour stocker non seulement les produits bruts mais aussi les produits transformés afin de les écouler durant des périodes plus clémentes. Ainsi, la production et la conservation de pulpe de mangue ou de mangue fraîche devrait permettre d'assurer une disponibilité de la matière première étalée sur les 12 mois de l'année sur toute l'étendue du territoire national.

Miser sur les énergies renouvelables est stratégique pour rendre autonome de petites unités de transformation. Au regard des pertes de production, des potentialités de production, d'exportation et de substitution aux importations (boissons, confitures), la filière mangue comporte un grand potentiel de développement surtout en termes de création d'emplois.

Sur un autre plan, la crise a confirmé encore la pertinence de développer la consommation de produits locaux. Donc, le développement de la transformation doit s'accompagner de développement de marchés locaux qui ont la capacité et la possibilité d'absorber les produits locaux transformés. Pour cela, une politique de communication stratégique pour le changement des habitudes de consommation en faveur des produits locaux, en particulier la mangue, doit être soutenue pour sensibiliser surtout dans les marchés de masse.

4.1.3 Appuyer davantage la recherche et la vulgarisation des techniques de production et de transformation de la mangue

La chaîne de valeur mangue est très pourvoyeuse d'emplois au Sénégal pour nécessiter plus l'implication de la recherche. En effet, la recherche devra continuer à travailler les variétés, dans les conditions de recherche plus développées, pour aller vers celles qui sont plus résistantes au manque d'eau car les effets du changement climatique se font de plus en plus sentir avec des déficits pluviométriques qui grèvent la productivité des vergers. A cela s'ajoute le fléau de la mouche des fruits qui constitue un sérieux handicap pour la promotion et le développement de la mangue sénégalaise.

Si les structures comme l'ITA, la DPV, l'ANCAR et l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA) font déjà un travail remarquable, il convient d'associer davantage la recherche et la formation agro-alimentaire (itinéraires techniques et bonnes pratiques agricoles enseignés) dans la politique de l'Etat à l'endroit de la chaîne de valeur mangue. A ce titre, le projet d'Agropole du Sud devrait constituer un cadre pour impulser une nouvelle dynamique à la mangue sénégalaise, en particulier à la mangue casamançaise.

4.1.4 Développer l'organisation et la capacitation des acteurs de la mangue

Même s'il existe l'Interprofession des Acteurs de la Mangue du Sénégal (IAMS), sa reconnaissance juridique tarde à se concrétiser avec la délivrance non effective du récépissé de création, d'après son président. En dépit de l'existence de l'IAMS et d'autres plateformes dédiées spécifiquement à la mangue par zones de production, les acteurs de la mangue semblent moins visibles sur le devant de la scène pour défendre les intérêts des acteurs.

Cela souligne peut-être une faiblesse des interprofessions de mangue due au manque de moyens d'actions, d'où l'intérêt de les soutenir davantage pour mieux les organiser et les capaciter. Cela est d'autant plus nécessaire que les petits producteurs sont les plus exposés aux crises comme celles de la Covid-19 (sanitaire et économique). Il en est de même pour les petites unités de transformation.

Seuls les rares gros producteurs avec des vergers modernes destinés à l'exportation semblent pour le moment épargnés car la saison des exportations n'a pratiquement pas encore démarré à la fin mai. Toutefois, même si ces producteurs semblent épargnés, pour le moment, les exportateurs sont confrontés à des difficultés dont les conséquences risquent de se répercuter sur eux. Les sociétés de transformation industrielle semblent plus résilientes face à la crise de la Covid-19 grâce à la sous-traitance de l'approvisionnement de la matière première (mangue fraîche).

4.1.5 Aller vers la contractualisation entre producteurs, transformateurs et exportateurs de mangue

Cette crise de la Covid-19 a aussi révélé l'utilité de sceller des contrats plus formels entre les producteurs, les exportateurs et les unités de transformation de mangue. Cependant, ce dispositif de contrat devra tenir compte des réalités qui s'imposent à chacune des catégories d'acteurs pour lui donner plus de chance de réussite¹. Il est sécurisant pour les producteurs d'avoir des contrats de production avec les transformateurs et les exportateurs pour éviter, par exemple, les difficultés d'écoulement de la production en temps normal.

La contractualisation doit s'inscrire dans une logique de relations d'affaires où chaque partie prenante tire son épingle du jeu commercial dans un environnement propice créé et entretenu par les politiques de l'Etat et l'accompagnement des PTF. A ce titre, la plateforme Commango de la Casamance est une initiative à développer et élargir aux autres zones de production de mangue au Sénégal car elle permet de disposer des outils qui facilitent la mise en place et le bon fonctionnement de la contractualisation. Puis, pour faciliter la concrétisation de cette recommandation, les acteurs de la mangue pourraient s'inspirer de l'exemple de la contractualisation dans la chaîne de valeur riz² au Sénégal et qui a donné des résultats probants.



¹Il y a souvent une crise de confiance entre les producteurs et les transformateurs de mangue mais aussi entre les producteurs de mangue et les banabanas. Une transformatrice de mangue a témoigné être confrontée à un non-respect de contrats en bonne et due forme à la fois pour la mangue et les céréales. Elle affirme être lésée par un soi-disant producteur de céréales qui est parti avec ses 6 millions de FCFA sans livrer les 20 tonnes de céréales qui faisaient l'objet du contrat. Le contentieux est toujours en cours devant la Division des Investigations Criminelles. Donc, la contractualisation doit réussir dans la chaîne de valeur mangue, il faut restaurer d'abord cette confiance brisée et perdue entre les acteurs.

²<https://www.ipar.sn/IMG/pdf/contractualisation.pdf>

4.2 Les mesures conjoncturelles sur le court terme pour surmonter les effets de la Covid-19

4.2.1 Libérer les acteurs de la mangue en échange du respect strict des mesures barrières

La principale mesure qui a durement affecté les acteurs de la mangue est l'interdiction ou la restriction de la libre circulation des personnes et des biens. Cette mesure a coupé les producteurs des acheteurs banabanas et exportateurs. Elle a aussi coupé les producteurs des transformateurs. Donc, il est urgent de faciliter la circulation non plus libre mais encadrée de ces acteurs dans l'espace pour permettre à la mangue de circuler entre les différents acteurs économiques.

A ce titre, la plateforme de demande d'autorisation de circuler est pertinente. Il s'agit de faciliter la circulation à 3 niveaux pour accéder à la matière première (mangue fraîche), permettre aux employés de se déplacer pour aller au travail et aux transformateurs d'écouler les produits transformés dans les marchés de consommation qui restent, toutefois, limités. Il faut un minimum de logistique fonctionnel, avoir des autorisations pour se déplacer. Il est aussi pertinent de penser aux difficultés auxquelles les informels (*banabanas* ou autres) pourraient être confrontés pour avoir ces autorisations dont le traitement des demandes doit se faire avec diligence et transparence. Donc, la réouverture des marchés hebdomadaires s'inscrit dans cette logique même s'il ne faut pas sous-estimer la force de la peur et de la psychose générale ambiante qui pourrait limiter la fréquentation de ces marchés.

4.2.2 Mettre en place un fonds de commercialisation de la mangue

La mangue est produite au Sénégal à l'approche de la saison des pluies. Donc, elle a un rôle de contribution aux frais de préparation de la campagne agricole qui s'annonce surtout pour les petits producteurs en termes d'investissements agricoles et d'achat de nourriture pour la saison des pluies. Une mévente d'ampleur comme celle que les producteurs sont en train de vivre peut avoir des répercussions néfastes sur les conditions de vie des ménages. D'ailleurs certains parlent déjà de risque de famine. Pour juguler cette perspective malheureuse, l'Etat pourrait mettre en place un fonds de commercialisation, combiné à l'autorisation de circuler, pour permettre aux producteurs de vendre la mangue qui reste en souffrance. A ce titre, cette mesure peut être complémentaire, plus tard, à la contractualisation.

4.2.3 Communiquer davantage sur les dispositifs mis en place par l'Etat pour accompagner les acteurs

Si certains acteurs de la mangue s'informent pour avoir des informations, l'une des choses que cette étude a permis de révéler est que la plupart des acteurs n'étaient pas au courant du dispositif de demande d'autorisation de circuler pour vaquer à leurs occupations. Beaucoup ne savaient pas non plus que l'ASEPEX pourrait les accompagner dans leurs démarches administratives pour obtenir cette autorisation de circuler.

Cette réalité suppose donc qu'il va falloir mieux communiquer sur les mesures prises par l'Etat pour accompagner, dans le court terme, les acteurs de la mangue. A ce titre, la modification de l'Arrêté portant interdiction temporaire de circuler a permis d'introduire l'information selon laquelle il est possible de demander des autorisations de circuler pour des raisons professionnelles¹.

¹ Arrêté n°010133 du 28 mai 2020 modifiant l'Arrêté n°008207 du 24 mars 2020 portant interdiction temporaire de circuler.

4.2.4 Mettre en place des mesures compensatoires pour les acteurs de la mangue

Presque tous les acteurs de la mangue sont d'avis que la crise a, soit occasionné des pertes, soit entraîné des charges additionnelles pour eux. Etant donné qu'ils évoluent dans un marché supposé libre, l'Etat ne peut pas, *a priori*, intervenir. Mais, dans une situation de crise économique, il peut élaborer une politique de relance économique d'où d'ailleurs, le Programme de Résilience Economique et Sociale (doté de 1 000 milliards de FCFA). Ainsi, une politique de compensation des pertes subies et des charges supplémentaires liées au respect des mesures sanitaires préventives et aux effets de la Covid-19 doit permettre aux acteurs de la mangue de tenir le coup et de sortir la tête de l'eau trouble de la Covid-19.

Les mesures de compensation peuvent être complétées par une politique fiscale allégée pour renflouer la trésorerie des entreprises de transformation et d'exportations. A ce titre, les mesures fiscales¹ et financières spécifiques prévues dans le PRES et destinées aux particuliers et aux entreprises sont pertinentes (Ndiaye et al, 2020). Par ailleurs, la mise en place d'un Fonds de roulement pour maintenir les activités de transformation et d'exportations peut s'avérer être une bouffée d'oxygène pour les acteurs de la mangue, en attendant l'effectivité des mesures compensatoires et des mesures fiscales et financières spécifiques.

4.2.5 Créer des couloirs d'exportations de la mangue

L'option de libérer les acteurs de la mangue ne doit pas se limiter uniquement au marché national sénégalais. Elle doit aussi concerner les marchés d'exportations. En effet, il s'agit de permettre aux exportateurs de mangue de maintenir leurs activités en leur facilitant le travail. Etant donné que les frontières du Sénégal sont fermées, l'Etat pourrait négocier l'ouverture de couloirs d'exportations, dans le respect strict des mesures sanitaires, avec les principaux pays des marchés d'exportations de la mangue du Sénégal à savoir l'UE, la sous-région, le Maghreb, etc.

Cette négociation pourrait être portée par l'Etat, avec le soutien de l'IAMS et d'autres organisations professionnelles intervenant dans le secteur de la mangue. Cette stratégie semble d'autant pertinente que le processus de déconfinement est déjà lancé en Europe, en particulier dans les pays où le Sénégal exporte le plus sa mangue. A ce titre, le Groupe Aéroports de Paris a avancé l'ouverture de l'aéroport d'Orly dès le 26 juin 2020 si les restrictions de voyage sont levées au sein de l'Espace Schengen¹. Toutefois, étant donné que le Sénégal exporte beaucoup plus par voie maritime, les couloirs d'exportations doivent être concentrés sur ce mode de transport.



¹ Ordonnance n°002-2020 du 23 avril 2020 relative aux mesures fiscales en soutien aux entreprises dans le cadre [de la] Covid-19.

Conclusion : synthèse et perspectives

Les réflexions menées au sein du Groupe de Recherche Interdisciplinaire dénommé GRI-COVID19-ARCES (2020) qui a produit une analyse médico-économique ont conduit à prévoir une récession économique de -9,9% par rapport au Produit Intérieur Brut (PIB) de 2019, en cas de confinement total pendant 1 mois, avec un taux d'activité de 33,64%. Cette récession économique équivaldrait à une baisse de 1 484 milliards de FCFA du PIB. Globalement, le coût économique total d'un mois de confinement total a été évalué à une perte supérieure à 2 485 milliards de FCFA (16,56% du PIB). Ce qui veut dire que dans tous les cas, il y aura des conséquences sur le tissu socio-économique du Sénégal, quelle que soit la stratégie de lutte adoptée contre la Covid-19.

La synthèse des résultats de l'étude

Sans même aller jusqu'au confinement total, notre étude a bien montré que les mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19 ont eu des effets sur la chaîne de valeur mangue au Sénégal. En effet, de la production à l'exportation en passant par la transformation, les acteurs de la mangue sont confrontés à la mévente de la mangue fraîche et de la mangue transformée mais aussi à des difficultés d'exportations mettant ainsi à mal l'emploi et les perspectives économiques dans le secteur de la mangue. Donc, faisant déjà face à des contraintes structurelles, la chaîne de valeur mangue est fortement secouée par les conséquences de la Covid-19 qui ont perturbé davantage son fonctionnement optimal.

Toutefois, les acteurs de la mangue ont développé des stratégies d'adaptation pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire doublée d'une crise économique qui les affecte directement. Ces stratégies sont plus marquées par la posture de vouloir maintenir le peu d'activités possibles en exploitant toutes les marges de manœuvre connues et accessibles. En effet, il s'agit des stratégies de sécurisation des besoins alimentaires, de maintien des activités économiques (système de rotation des travailleurs, recours à la réduction du temps de travail, revue des ambitions à la baisse, diversification des activités, ciblage accentué sur les marchés national et local, même avec leurs limites), de prévention des attaques des ravageurs des vergers mais aussi et surtout de maintien des réseaux d'acteurs et de la communication pour accéder à de l'information (avec ses limites) qui s'avère très utile en temps de crise pour s'adapter et survivre aux chocs.

En plus de ces stratégies d'adaptation pour juguler les effets de la Covid-19, cette étude a permis de prodiguer des recommandations pour, d'une part, trouver des solutions, sur le long terme, aux contraintes structurelles du secteur de la mangue, et d'autre part, prendre en charge, sur le court terme, les difficultés nées des mesures de lutte contre la Covid-19. Ces recommandations, pour le long terme, sont relatives au financement, à la transformation, au consommateur local, à la recherche et à la vulgarisation des produits de la recherche, à la capacitation des organisations professionnelles de la mangue mais aussi à la commercialisation de la mangue et ses produits dérivés. Elles ont aussi trait, sur le court terme, à la circulation encadrée des acteurs de la mangue le temps de la crise sanitaire, à la communication stratégique, à la compensation des pertes subies par les acteurs de la mangue et à la commercialisation également. Tout compte fait, cette étude peut bien contribuer à alimenter les politiques d'accompagnement de l'Etat et des PTF à l'endroit des acteurs de la mangue pour les aider à se rétablir des effets de la Covid-19.

Les perspectives politique et scientifique

En termes de perspectives, il s'agit, politiquement, de valoriser ce rapport de recherche à l'interface entre l'Etat, les PTF et les acteurs de la mangue. En effet, à travers un plaidoyer porté par les acteurs eux-mêmes dont le contenu sera alimenté par les résultats de cette étude, il est possible d'animer un dialogue autour de la mangue pour voir comment non seulement adresser les problèmes structurels mais aussi surmonter les difficultés créées par la Covid-19.

Sur le plan de la recherche, cette étude pourrait être approfondie, après la fin de la crise sanitaire, en élargissant l'échantillon enquêté à d'autres acteurs et en renforçant la méthode qualitative par l'enquête quantitative. Cette approche pourra permettre de mieux évaluer surtout les conséquences socio-économiques sur les producteurs, les unités de transformation et les sociétés d'exportations de mangue du Sénégal à partir d'un échantillon plus large et, donc, renforcer le degré de généralisation des résultats de cette étude.



¹ Voir le Compte Twitter du Groupe Aéroports de Paris (https://twitter.com/ParisAeroport/status/1266049724664164353?ref_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etweetemb%7Ctwtterm%5E1266049724664164353&ref_url=https%3A%2F%2Factu.fr%2Ffile-de-france%2Fforly_94054%2Fdeconfinement-aeroports-de-paris-officialise-la-reouverture-de-paris-orly-au-26-juin_33928471.html)

Références bibliographiques

- ASEPEX et PACMS, 2016, *Guide Export Mangue du Sénégal*, Réédition, Coordination ASEPEX, Dakar
- Badji Khadijatou, 2018, « Filière mangue : un secteur en plein essor », *Délices* (Magazine bimestrielle gastronomique), Dakar, n°027, pp. 6-7
- Belmin Raphael, 2017, *Le système sociotechnique associé à la mangue au Sénégal*, CIRAD, Rapport de mission
- Bloomfield Investment, 2020, *L'impact [de la] Covid-19 sur la zone UEMOA*, Abidjan
- Cantin Louise, 2005, « L'approche chaîne de valeur : une nouvelle façon de générer de la valeur et des profits », *PORC QUEBEC*, pp. 71-74
- CCI, CEDEAO et CEDEAO TEN, 2011, *Document d'Orientation Stratégique pour la chaîne de valeur mangue dans la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)*
- CNP, 2020, *Impact & Gestion du Coronavirus Covid-19 dans les entreprises du CNP*, Dakar, L'œil ouvert Covid-19
- Faye Papa, 2020, « Le retour des saisonniers : un vrai dilemme ! », *DakarActu*, https://www.dakaractu.com/Le-retour-des-saisonniers-un-vrai-dilemme-_a188832.html
- Gergely N., Coronel C. et Hathie I., 2014a, *Identification des possibilités d'appui aux filières de commercialisation porteuses*, Dakar, Paris, Montpellier, IPAR, IRAM
- Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, 2020, *Programme de Résilience Economique et Sociale : mobilisation nationale et internationale pour abonder le Fonds de Riposte et de Solidarité face à la pandémie [de la] Covid-19*, Dakar
- Ministère du Commerce, du Secteur Informel, de la Consommation, de la Promotion des Produits Locaux et des Petites et Moyennes Entreprises, 2016, *La semaine de la mangue du Sénégal autour du thème : la mangue ! Délicieux trésor de l'Afrique de l'Ouest*, Note conceptuelle, Dakar, du 31 mai au 03 juin 2016
- Ndiaye Marie Delphine et al, 2020, *Comprendre les mesures fiscales et financières spécifiques du Programme de Résilience Economique et Sociale Covid-19 destinées aux particuliers et aux entreprises*, Dakar, Ordre National des Experts du Sénégal, Section fiscale
- Sall Moussa, 2015, *Les exploitations agricoles familiales face aux risques agricoles et climatiques : stratégies développées et assurances agricoles*, Thèse de doctorat Etudes rurales en sciences du développement, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II
- Sarr S. O. et al, 2020, *Le rapport intérimaire du GRI-COVID19-ARCES du 27 avril 2020*, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
- Seck Cheikh Saadbouh, 2018, Entretien avec le Coordonnateur du Programme Cadre Intégré Renforcé sur la filière mangue (PCIR) (conduit par Diagne O.), *Délices* (Magazine bimestriel gastronomique), Dakar, n°027, pp. 32-34
- Strebelle Jacques (Coord.), 2013, *Analyse et propositions sur la construction des marchés locaux-nationaux-régionaux en Afrique-Analyse complémentaire*, Bruxelles, La Coopération belge au développement, l'Union Européenne
- Telemans Bruno, 2012, *Techniques de production de mangues pour l'exportation*, Dakar, ISRA-CDH et FAO, Projet Régional pour le Développement des Cultures Maraîchères en Afrique de l'Ouest, Composante Nationale du Sénégal, Volet Arboriculture Fruitière
- USAID, 2006, *La chaîne de valeurs mangue au Sénégal : analyse et cadre stratégique d'initiatives pour la croissance de la filière*, Le Programme Croissance Economique, Dakar

Annexe 1 : Guide d'entretien pour les producteurs

FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ACTEUR	
CATEGORIE D'ACTEUR	INFORMATIONS
Producteurs	<i>Prénom et Nom :</i> <i>Age :</i> <i>Sexe :</i> <i>Type d'exploitation :</i> <i>Zone d'activités :</i> <i>Ancienneté :</i> <i>Organisation professionnelle :</i> <i>Contacts :</i> <i>Date :</i>

N°	Données à récolter	Avant la crise de la COVID-19	Pendant la crise de la COVID-19
1	Superficie de l'exploitation ?		
2	Contraintes et opportunités de production ?		
3	Combien d'employés ?		
4	Coût de 1 employé ?		
5	Origine de la main d'œuvre ?		
6	Quantité de mangue produite ou attendue ?		
7	Quantité de mangue vendue ou à vendre ?		
8	Prix de vente de la mangue (par tonne) ?		
9	Marchés de vente de la production ?		
10	Utilisation des revenus de la mangue ?		
11	Besoin de financement et quel montant ?		
12	Conditions d'avoir un financement ?		
13	Stratégies d'adaptation ?		
14	Conséquences sur le ménage ?		
15	Accompagnement de l'Etat ?		
16	Accompagnement des PTF ?		
17	Mesures que vous souhaitez ?		
18	Leçons apprises ?		
19	Perspectives ?		
20	Avez-vous quelque chose à ajouter ?		

Annexe 2 : Guide d'entretien pour les transformateurs

FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ACTEUR	
CATEGORIE D'ACTEUR	INFORMATIONS
Transformateurs	<i>Prénom et Nom :</i> <i>Age :</i> <i>Sexe :</i> <i>Type d'exploitation :</i> <i>Zone d'activités :</i> <i>Ancienneté :</i> <i>Organisation professionnelle :</i> <i>Contacts :</i> <i>Date :</i>

N°	Données à récolter	Avant la crise de la COVID-19	Pendant la crise de la COVID-19
1	Fournisseurs de mangue fraîche ?		
2	Quantité de mangue transformée ou à transformer ?		
3	Variétés de mangue transformées ?		
4	Contraintes et opportunités de la transformation ?		
5	Combien d'employés ?		
6	Coût de 1 employé ?		
7	Origine de la main d'œuvre ?		
8	Prix de vente de la mangue transformée (par tonne) ?		
9	Marchés de vente de la mangue transformée ?		
10	Utilisation des revenus de la transformation ?		
11	Besoin de financement et quel montant ?		
12	Conditions d'avoir un financement ?		
13	Stratégies d'adaptation ?		
14	Conséquences sur le ménage ?		
15	Accompagnement de l'Etat ?		
16	Accompagnement des PTF ?		
17	Mesures que vous souhaitez ?		
18	Leçons apprises ?		
19	Perspectives ?		
20	Avez-vous quelque chose à ajouter ?		

Annexe 3 : Guide d'entretien pour les exportateurs

FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ACTEUR	
CATEGORIE D'ACTEUR	INFORMATIONS
Exportateurs	<i>Prénom et Nom :</i> <i>Age :</i> <i>Sexe :</i> <i>Société :</i> <i>Zone d'activités :</i> <i>Ancienneté :</i> <i>Organisation professionnelle :</i> <i>Contacts :</i> <i>Date :</i>

N°	Données à récolter	Avant la crise de la COVID-19	Pendant la crise de la COVID-19
1	Fournisseurs de mangue fraîche ?		
2	Quantité de mangue exportée ou à exporter ?		
3	Variétés de mangue exportées ?		
4	Contraintes et opportunités de l'exportation ?		
5	Combien d'employés ?		
6	Coût de 1 employé ?		
7	Origine de la main d'œuvre ?		
8	Prix de vente de la mangue exportée (par tonne) ?		
9	Marchés d'exportations ?		
10	Variétés de mangue exportées ?		
11	Besoin de financement et quel montant ?		
12	Conditions d'avoir un financement ?		
13	Coût de la crise pour votre entreprise ?		
14	Stratégies d'adaptation ?		
15	Accompagnement de l'Etat ?		
16	Accompagnement des PTF ?		
17	Mesures que vous souhaitez ?		
18	Leçons apprises ?		
19	Perspectives ?		
20	Avez-vous quelque chose à ajouter ?		

Annexe 4 : Guide d'entretien pour les décideurs/experts

FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ACTEUR	
CATEGORIE D'ACTEUR	INFORMATIONS
Décideurs	<i>Prénom et Nom :</i> <i>Age :</i> <i>Sexe :</i> <i>Structure :</i>
Experts	<i>Ancienneté :</i> <i>Contacts :</i> <i>Date :</i>

N°	Données à récolter	Avant la crise de la COVID-19	Pendant la crise de la COVID-19
1	Opportunités et Contraintes de la production de mangue au Sénégal ?		
2	Quantité de mangue produite par an au Sénégal ?		
3	Opportunités et Contraintes de la transformation de mangue au Sénégal ?		
4	Quantité de mangue transformée par rapport à la production au Sénégal ?		
5	Opportunités et Contraintes de l'exportation de mangue du Sénégal ?		
6	Contribution de la mangue dans la production horticole au Sénégal ?		
7	Contribution de la mangue dans les exportations horticoles du Sénégal ?		
8	Principales variétés de mangue exportées ?		
9	Marchés d'exportations et leur ampleur ?		
10	Prix de vente de la tonne mangue exportée ?		
11	Combien d'emplois dans la filière mangue au Sénégal ?		
12	Mesures d'accompagnement de l'Etat ?		
13	Mesures d'accompagnement des PTF ?		
14	Mesures que vous souhaitez ?		
15	Leçons apprises ?		
16	Perspectives ?		
17	Données statistiques : production et exportation de mangue des 3 dernières années (2017 ; 2018 ; 2019) et avant si possible ?		
18	Données statistiques : prévisions de production et d'exportation de mangue en 2020 ?		
19	Avez-vous quelque chose à ajouter ?		

Annexe 5 : Echantillon d'acteurs enquêtés

Zones	N°	Types d'acteur	Prénoms	Noms	Structures
CASAMANCE	1	Producteurs	Mafouze	Aïdara	Interprofession des Acteurs de la Mangue du Sénégal (IAMS)
	2		Racine	Niang	Exploitation familiale IAMS
	3		Abdou Aziz	Badji	CRCR (Concertation Régionale des Cadres Ruraux de Ziguinchor)
	4		Sékou	Bodian	GIE KOUBE
	5		Talibia	Diédhiou	Exploitation familiale / IAMS
	6		Cammadou	Dramé	Exploitation familiale / GIE KOUBE
	7		Ousmane	Djitté	Exploitation familiale / Relais pour la Plateforme Commango
	8		Kéba	Diédhiou	Exploitation familiale / GIE KOUBE
	9		Youssouph	Sylla	Exploitation familiale / GIE KOUBE
	10		Boubacar	Sabaly	Exploitation familiale / GIE APAD (Association des Planteurs de l'Arrondissement de Diouloulou)
	11		Kabirou	Samaté	Exploitation familiale / GIE KOUBE
	12		Moussa	Sabaly	GIE Plateforme d'innovation de la filière mangue de la région de Kolda
	13	Transformatrices	Maïmouna	Sambou	GIE Casa Ecologie (Présidente) CAC (Coopérative Agro-alimentaire de la Casamance)
	14		Aminata B.	Diémé	GIE KAROGHEN MURI (Faire vivre les Fruits Locaux, en Diola) CAC (Coopérative Agro-alimentaire de la Casamance)
	15		Oulimatou	Diédhiou	GIE familiale / CAC et Plateforme des Transformateurs de Bignona
	16		Saly	Bodian	GIE familiale / CAC (Présidente)

	17		Siréding	Sané	GIE DJIYITO DI MALEGUEN (Levez-vous, en vérité, en Diola)
NIAYES	18	Producteurs	Matar	Ndoye	Exploitation familiale / SEPAS et COPROMAN et FSAPD (Président)
	19		Amadou	Diakhaté	Exploitation familiale / Coopérative des Producteurs de Fruits et Légumes (COPROFEL) Président et Vice-président Plateforme Mangue zone Niayes
	20		Modou	Samb	Exploitation familiale COPROMAN ; IAMS
	21	Transformatrices	Aïda	Cissé	GIE Union Locale des Groupements Promotion Féminine de la Commune de Darou Khoudoss (présidente) / CNCR
	22		Mariama	Mbodji	GIE devenu SARL (Maria Distribution) / CFHAS (Coopérative Fédérative des Acteurs de l'Horticulture du Sénégal)
	23		Yama	Ndiaye	SARL Wayabi IAMS ; Plateforme Mangue Niayes
	24		Valéry	Ndiaye	Entreprise ESTEVAL (SARL) IAMS ; CFAHS
	25		Mbène	Diop	GIE (environ 300 membres) COPROMAN
	26		Randa	Filfili	ZENA EXOTICFRUITS SARL
	27		Cheikh Tidiane	Mbaye	Société SenFresh IAMS
	28	Exportateurs	Sellé	Ndoye	FNS (Foods Niayes Sénégal) SEPAS ; CFHAS (Coopérative Fédérative des Acteurs de l'Horticulture du Sénégal)
	29		Ama Codou	Diouf	Bour Sine International

Annexe 6 : Données sur l'exportation de mangue du Sénégal (ASEPEX)

Exportation mangue par le Sénégal (Miroir)					
Produit : mangues					
Importateurs	2015	2016	2017	2018	2019
	Quantité exportée, Tonnes				
Total	18474	15936	18426	23899	20024
Pays-Bas	5885	6233	6319	7151	6880
Belgique	1916	1981	2981	4509	3159
France	1588	1907	2557	2602	3089
Allemagne	2149	1491	2049	3241	2837
Royaume-Uni	783	281	476	1355	1602
Espagne	1593	1070	1105	1404	843
Maroc	1398	923	596	701	576
Suisse	495	136	421	604	417
Russie, Fédération de	10	35	15	111	246
Norvège	101	149	187	253	108
Pologne	43	23	74	179	76
République tchèque	12	116	71	72	75
Italie	26	14	1	2	72
Islande	37	14	26	27	26
Turquie	14		4	9	13
Serbie	1	2	9	8	5
Bosnie-Herzégovine				5	0
Qatar	1			1	
Canada		0			
Lituanie				1	
Malaisie	40				
Arabie saoudite				0	
Monténégro				1	
Emirats arabes unis	5	4	5	10	
Ukraine	2	0	10	29	
Bahreïn			0	0	
Bélarus	7	1	2	7	
Cabo Verde	1				
Koweït	3				
Mauritanie	2363	1556	1517	1616	
Moldavie, République de			1	1	
Algérie	1				